

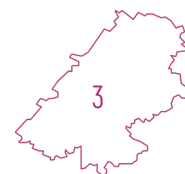
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



Sommaire

	Présentation.....	page 5
	Action sociale d'intérêt communautaire	page 9
	Service santé	page 13
	Les abattoirs	page 14
	Aires d'accueil des gens du voyage	page 16
	Aménagement de l'espace	page 17
	Fourrière - refuge	page 21
	Développement durable	page 22
	Développement économique	page 23

	Politiques territoriales.....	page 26
	Équipements culturels & sportifs d'intérêt communautaire.....	page 27
	Création et gestion des maisons de services au public	page 33
	Pôle Enfance Jeunesse	page 34
	Services supports	page 38
	Tourisme	page 43
	Transport & mobilité	page 45
	Services techniques	page 47
	Rapport d'activités compétence déchets.....	page 52



A stylized map of the Communauté de communes Cœur & Coteaux Comminges is shown in a dark purple color. The map has a jagged, hand-drawn border. To the left of the map, there are three concentric, semi-circular lines in shades of orange and yellow, resembling a stylized sun or a target. The text is centered on the map in a white, sans-serif font.

Présentation de la Communauté de communes Cœur & Coteaux Comminges

Cœur Coteaux Comminges en 2023

La Communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges, créée en 2017 suite à la loi NOTRe, est parvenue, en cinq années d'existence, à donner une nouvelle identité à notre territoire, à inventer une nouvelle image, à réunir cinq anciens cantons autour d'objectifs partagés : assurer un service public de qualité à tous les habitants et porter des projets innovants qui feront du Comminges une terre attractive et tournée vers le futur.

Ce rapport d'activité présente les grandes lignes et l'ensemble des actions de l'année 2023, dans les champs de compétences qui sont les nôtres.

Nous nous sommes attachés, cette année encore, à proposer des projets innovants, structurants pour notre territoire : reprise des abattoirs sous le giron intercommunal, poursuite de la politique d'aménagement du territoire (*PLUi, ORT, PVD...*) tout en perpétuant nos engagements en termes de politique sociale (*aide au logement, centre social Azimut, SAAD*), de petite-enfance, enfance et jeunesse, de services aux habitants et aux communes (*transports, voirie, espaces verts, sentiers de randonnées...*).

Les 5 conseils communautaires de l'année 2023 ont généré 275 délibérations, dont 96% prises à l'unanimité, preuve du travail constructif et collégial de l'ensemble de nos 140 délégués, travail que je m'engage à poursuivre jusqu'à la fin de ce mandat.

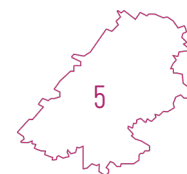
**La Présidente
Magali Gasto Oustric**

104 communes	45 500 habitants	140 conseillers
	1 000 km ²	13 Vice-présidents avec délégations



1^{ère} CC
d'Occitanie en
nombre de
communes

7^{ème} CC
de France
en nombre
d'habitants



Les compétences

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

- Création, entretien & gestion

CRÉATION & GESTION DE MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC

SERVICES ADMINISTRATIFS

- Ressources humaines
- Finances
- Secrétariat de Mairies (< *mi-temps*)

TRANSPORTS

Compétence déléguée par la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée exercée en Régie

- Movibus
- Movigo
- Transport à la demande

CHENIL

- Création & entretien

TOURISME

- Office de Tourisme Intercommunal
- Création & entretien de sentiers de randonnée

COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

- Établissement & exploitation d'infrastructures de communications électroniques
- Établissement & exploitation de réseaux de communications électroniques
- Fourniture de services de communications électroniques aux utilisateurs finaux en cas de carence de l'initiative privée

PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

- Animation & gestion des temps « péri & extra » scolaires
 - Relais Petite Enfance (RPE)
 - Crèches

ABATTOIRS

- Travaux d'investissement sur les Abattoirs du Comminges

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Création, aménagement, entretien & gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique
- Politique locale du commerce & soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- Soutien à l'immobilier d'entreprise

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- Schéma de cohérence territoriale (*SCoT*)
- Élaboration des documents d'urbanisme (*PLU, PLUi, carte communale...*)
- Politique du logement et du cadre de vie

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Gestion des milieux aquatiques & prévention des inondations (*GEMAPI*)
- Protection & mise en valeur de l'environnement
- Plan Climat Air Énergie Territorial (*PCAET*)
- Projet Alimentaire Territorial (*PAT*)

SERVICES TECHNIQUES

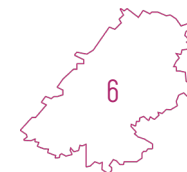
- Collecte & traitement des déchets ménagers et déchets assimilés
- Création, aménagement & entretien de la voirie
- Bâtiments
- Espaces verts

CONSTRUCTION, ENTRETIEN & FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS & SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- Médiathèques Cœur & Coteaux Comminges
- Maison de l'Arboretum de Cardeilhac
- Ciné Lumière de Boulogne-sur-Gesse
- Musée-forum de l'Aurignacien
- Conservatoire Guy Lafitte
- Piscine d'Aurignac
- Base de loisirs de la Bordette d'Estarcarbon
- Maison de la Garonne

ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- Centre Intercommunal d'Action Sociale (*CIAS*)
- Service d'Accompagnement et d'Aide à Domicile de Boulogne-sur-Gesse (*SAAD*)
- Centre social Azimut
- Santé (*recherche de médecins, participation GIP Région Occitanie, Centre de vaccination*)



Assemblées délibérantes

Depuis le 11 juillet 2020, le **conseil communautaire** est composé de 140 membres titulaires, représentant les 104 communes du territoire. Seules les communes ne disposant que d'un seul délégué titulaire ont un suppléant.

Il est présidé par Magali GASTO OUSTRIC, présidente élue par l'assemblée.

Le conseil communautaire est l'organe délibérant : il définit la politique communautaire, vote le budget et les projets proposés par les services et commissions thématiques.

Il gère, par l'adoption de délibérations, les affaires relevant des compétences de l'intercommunalité.

Le bureau communautaire

Depuis le 11 juillet 2020, il est composé de 25 membres : la Présidente, les 14 vice-présidents et 10 membres complémentaires. Le bureau délibère dans les matières déléguées par le conseil communautaire.

5 conseils communautaires	7 bureaux communautaires	5 commissions finances
275 délibérations	34 décisions	33 arrêts de la Présidente
	10 conférences territoriales	



Les commissions

Les commissions sont chargées d'étudier les dossiers qui relèvent de leur compétence et de préparer les délibérations et décisions qui seront soumises au conseil communautaire, elles formulent des propositions.

Les commissions n'ont aucun pouvoir de décision mais émettent, s'il y a lieu, leur avis à la majorité des membres présents.

La commission d'appel d'offres (CAO)

Elle est présidée par la présidente de la Communauté de communes. Elle est composée de 5 membres nommés par la présidente.

La commission d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

Cette commission a pour objectif unique de procéder à l'évaluation des charges et recettes transférées à l'EPCI. Elle se réunit à chaque transfert de charges (*qu'il s'agisse de transfert de périmètre ou de transfert de compétences*).

La CLECT est composée de la présidente de la Communauté de communes et d'un représentant de chaque commune membre.

La commission intercommunale d'accessibilité

Obligatoire dans les EPCI de plus de 5 000 habitants compétents en matière de transport ou d'aménagement de l'espace. Elle est présidée par la présidente de la Communauté de communes qui arrête la liste de ses membres.

Elle doit nécessairement comprendre des représentants de l'EPCI, des représentants d'associations d'usagers et des représentants d'associations de personnes handicapées.

Les commissions thématiques

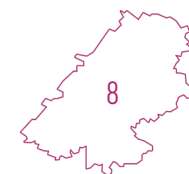
Compte tenu du champ d'intervention de la Communauté de communes, 14 commissions thématiques sont constituées :

- 1 - Commission Solidarités Territoriales
- 2 - Commission Petite Enfance/Enfance
- 3 - Commission Jeunesse
- 4 - Commission Économie
- 5 - Commission Déchets
- 6 - Commission Développement durable
- 7 - Commission Voirie
- 8 - Commission Agriculture
- 9 - Commission Tourisme/Culture
- 10 - Commission Urbanisme

- 11 - Commission Social
- 12 - Commission Accessibilité
- 13 - Commission Transports/Mobilités.

La commission des finances

Est instaurée pour traiter des questions d'ordre budgétaire et financier. Elle se réunit avant chaque conseil communautaire.



Action sociale d'intérêt communautaire



Centre Intercommunal d'Action Sociale | CIAS

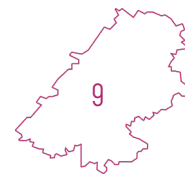
Aide aux personnes et aux familles avec la mise en œuvre de dispositifs visant à lutter contre la précarité, la dépendance, l'isolement et à faciliter le quotidien des usagers. Ces actions sont menées sur le territoire avec des agents très présents sur le terrain et attachés aux missions qu'ils poursuivent.

Conseils et appuis dans la constitution des dossiers en matière d'obligation alimentaire, d'aide sociale, d'APA et de CMU.

- Domiciliations.
- Aides financières ponctuelles.
- Logement : demande de logement social, hébergement d'urgence.

	72 ETP*	4 Conseils d'administration	6711 personnes accueillies au CIAS à Saint-Gaudens
10 stagiaires AS, CESF et accueil	14 commissions d'intervention Sociale	2884 appels reçus à Saint-Gaudens	97 logements attribués
	269 demandes de logements sociaux	135 demandes renouvelées	783 demandes actives sur le territoire

*ETP : équivalent temps plein





Centre Intercommunal d'Action Sociale



PUBLIC ACCUEILLI	Homme	Femme	Total accueillies	%
Saint- Gaudens	564	480	1 044	33 %
Aurignac	74	45	119	4 %
L'Isle-en-Dodon	384	568	952	30 %
Boulogne-sur-Gesse	172	178	350	11 %
Montréjeau	281	404	685	22 %
CIAS	1 475	1 665	3 150	100 %

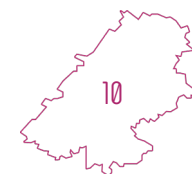
En vue de lutter contre l'habitat indigne sur notre territoire, la Communauté de communes Cœur & Coteaux du Comminges a signé le 19 octobre 2023 une convention avec l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) pour l'accompagner dans la mise en place du permis de louer (délibération n°2023-208).

INSTRUCTIONS DE DEMANDES D'AIDES SOCIALES

231 bons alimentaires	354 domiciliations	24 nuitées d'hôtel	143 dossiers APA, maintien à domicile
268 dossiers retraite	8 signalements	18 dossiers de surendettement	303 allocataires RSA

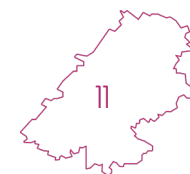
Nombre de demandes pour le SIAO

68 en 2020	90 en 2021	114 en 2022	118 en 2023
88 rendez-vous honorés en 2023	22 commissions en 2023		





455 familles adhérentes	14 jeunes inscrits	2 550 appels	7 340 passages
8 intervenants	6 bénévoles	1 703 aides administratives	45 ans de moyenne d'âge
9 sorties	375 participants aux sorties (42 en moyenne)	7 stages	71 participants aux stages
18 ateliers	279 participants aux ateliers	186 participants aux repas	3 repas partagés
808 rdv individuels inclusion numérique	41 ateliers inclusion numérique	213 participants aux ateliers numériques	





Service d'Aides À Domicile | SAAD

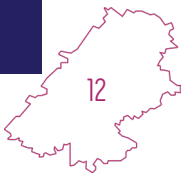
Le SAAD

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile a pour objectif de maintenir au domicile les personnes âgées ou en perte d'autonomie, sur le secteur de Boulogne-sur-Gesse.



62 agents	52 aides à domiciles	11 agents non diplômés
41 diplômés dont 26 dans le social	452 h de formation	15 433.5 heures d'arrêts maladie
188 517 kilomètres	77 453 € frais kilométriques	1 582 € montant moyen par agent

223 femmes bénéficiaires	107 hommes bénéficiaires	80 l'âge moyen des bénéficiaires
53 282 h réalisées	1 934 heures réalisées le dimanche	180 bénéficiaires seuls
44 174 heures APA	1 723 heures PCH	21 départ en EHPAD 23 décès





Service Santé

1. MISE EN PLACE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS) afin de lutter contre les inégalités en santé, signé le 7 juillet 2023.

Ce contrat local de santé est une étape majeure dans la construction d'un système de santé plus juste et plus efficace. Il est le fruit d'une démarche participative qui a permis de fédérer les énergies et de donner une nouvelle dynamique à notre territoire.

2. MISE EN PLACE DE LA CORDÉE " AMBITION ÉTUDES SANTÉ " dans deux lycées de Saint-Gaudens

Les élèves de première scientifique bénéficient d'un renforcement des matières scientifiques et d'une découverte professionnelle des métiers du sanitaire grâce à un travail partenarial avec l'Université de santé, les professionnels de santé et les 2 lycées. Ce projet leur permettra d'entrer plus facilement dans les études supérieures en santé. Il est soutenu par la Région, la Communauté de communes et la commune de St Gaudens.

3. L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS EN SANTÉ : sport de cohésion, découverte du patrimoine et de la gastronomie locale

- **Promouvoir le territoire** en collaborant à l'organisation des journées de découverte du territoire avec l'association « Santé territoire » et un partenariat local. Les maîtres de stage universitaires, les élus, les associations, les producteurs et l'office de tourisme participent à l'organisation des journées de découverte du territoire :

Journée du 5 janvier 2023 : 20 médecins internes à Boulogne-sur-Gesse

Journée du 29 juin 2023 : 10 médecins internes à L'Isle-en-Dodon

Journée du 14 décembre 2023 : 19 médecins internes et 13 infirmiers à Aurignac

- **Proposer un logement durant leur stage d'internat** : une subvention est allouée à l'Association " Collège Commingeois des Généralistes Enseignants " (CCGE) afin d'apporter les meilleures conditions matérielles durant leur semestre dans le Comminges.

4. POURSUITE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

dans la construction d'un exercice coordonné en lien avec la commune de L'Isle-en-Dodon et l'association FECOP (Fédération de l'Exercice Coordinné Pluriprofessionnel en soins primaires.)

5. LUTTER CONTRE LE MANQUE DE MÉDECIN GÉNÉRALISTE : poursuite du marché de prestation d'assistance en recrutement de docteur en médecine – mention médecine générale en vue d'équilibrer l'offre de soins.

6. ACCOMPAGNEMENT DES CONJOINTS ET DES MÉDECINS pour leur installation dans notre territoire (aide administrative, démarche de recherche d'emploi, etc.) avec Job en Comminges.

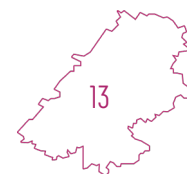


Jeux d'équipe à Boulogne-sur-Gesse



Rallye au cœur de la ville de L'Isle-en-Dodon par l'Office du tourisme

1 ETP	28 Lycéens engagés cordée « ambition études santé »	Diagnostic en santé 405 répondants 30 élus, 29 partenaires mobilisés
3 journées de cohésion	signature du CLS de préfiguration le 7 juillet	46 médecins 13 étudiants infirmiers aux journées d'accueil
2 nouveaux médecins à St-Gaudens & projets d'installation	1 ^{er} COPIL Contrat Local Santé le 18 octobre	



Les abattoirs

LA VOLONTÉ DE LA COMMUNAUTÉ POUR LA FILIÈRE ÉLEVAGE

La Communauté de communes Cœur & Coteaux du Comminges possède les deux abattoirs de la Haute-Garonne sur son territoire. Une étude est lancée en 2019 pour analyser les performances des outils de Saint-Gaudens et de Boulogne-sur-Gesse. Elle livre un diagnostic des deux structures et des propositions de scénarios pour la reprise d'exploitation sous forme d'une délégation de service public.

La volonté de garder un service d'abattage ouvert à tous les publics devra se traduire par la reprise des deux outils, et exploités en DSP, Délégation de Service Public. Ce mode de gouvernance, proposé par la collectivité, doit favoriser l'implication des opérateurs d'abattage qui souhaitent soutenir et partager la gestion des abattoirs, mais aussi, apporter des garanties et pérenniser leurs propres entreprises.

Une première étape a été de récupérer les biens. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2022, la compétence de l'abattoir de Saint Gaudens est sous l'autorité de la communauté des communes. Pendant cette même année, le contrat de DSP devra être formalisé.

- Au service des industriels, des

commerçants en gros des viandes comme des particuliers, les abattoirs doivent être des outils de proximité au service de tous.

Au milieu de toutes les clauses techniques, administratives et réglementaire définies dans le contrat de Délégation de Service Public, ces notions seront reprises, tout comme celle d'avoir un droit de contrôle et d'information permanent sur l'exécution technique et financière.

COMPÉTENCE ABATTOIR DE SAINT-GAUDENS

Au 1^{er} janvier 2022, la compétence de l'abattoir de Saint-Gaudens passe sous l'autorité de la Communauté de communes.

En janvier 2023, la DSP est attribuée à la SCIC des Abattoirs du Comminges qui reprend la gestion de l'abattoir de Saint Gaudens. Son président est Yves SALLES.

Ce changement de statut n'entraînera pas d'interruption d'activité. Les prestations sont assurées à l'identique avec l'ensemble des opérateurs et des prestataires en place.

COMPÉTENCE ABATTOIR DE BOULOGNE-SUR-GESSE

La Communauté de communes a fait acquisition du foncier en 2022 alors que la gestion de l'outil était assurée

par la SEDAB, gestionnaire privé.

Le 1^{er} janvier 2023, la SCIC prend la gestion de la SEDAB. Ce changement de statut n'entraînera pas d'interruption d'activité.

La SCIC et la SEDAB continuent la prestation d'abattage et perpétuent les démarches des filières qualité avec les certifications « appellation issu de l'agriculture biologique », la certification « Label Rouge » Veaux et Ovins, le « Label Gascon », le « Label Charolais », la certification « Agneaux des Pyrénées ».

TRAVAUX DE SAINT-GAUDENS, UN INVESTISSEMENT SUIVANT LE PLAN DE RELANCE

L'abattoir de Saint-Gaudens a ainsi été retenu dans le cadre du Plan de Relance national des abattoirs pour l'ensemble des thématiques de l'appel à projet (*bien-être animal, impact environnemental, santé au travail, productivité et compétitivité, ...*). Les travaux seront :

- Une nouvelle stabulation pour le stockage des

animaux de 1000m²

ultérieurement, le bâtiment pourra recevoir des panneaux photovoltaïques.

- Une nouvelle station pour le traitement de l'eau
- Les 3 chaînes d'abattages sont révisées.
- Les chaînes porc et ovine seront dotées chacune d'une triperie
- La chaîne ovine aura son convoyage automatique des carcasses prolongé jusqu'au système de pesée
- Un nouveau quai d'expédition pour les carcasses de porcs est créé
- Un atelier de maintenance de 100 m²
- Un local réfrigéré pour le stockage des cuirs et peaux
- Les locaux de vestiaire et sanitaire pour les employés hommes et



L'abattoir de Boulogne-sur-Gesse



Abattoirs

femmes de l'abattoir ainsi que pour les services d'inspection sanitaire sont remis à neuf

- Un nouveau local à usage administratif sur deux étages de 180 m²
- Les travaux débutent en janvier 2024

ABATTOIR DE BOULOGNE-SUR-GESE

La communauté de communes Cœur & Coteaux Comminges a fait l'acquisition du foncier en 2022. La SEDAB était, quant à elle, rachetée par la SCIC des abattoirs du Comminges. Par cette double opération, la collectivité souhaite redynamiser les filières d'élevage et rechercher un maximum de synergie avec l'abattoir de Saint-Gaudens également situé sur son territoire.

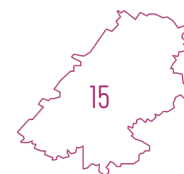
Un programme pour la rénovation de l'abattoir est rédigé par un cabinet conseil avec comme directive, le souhait que l'abattoir de Boulogne devienne un abattoir de services pour les petits grossistes en viande, la boucherie traditionnelle et les éleveurs.

L'abattoir actuel réalise un tonnage annuel de 2 800 tonnes en multi-espèces. Il est par endroits assez dégradé et nécessite une profonde rénovation.

L'objectif de cette opération est de pouvoir bénéficier à terme d'un abattoir correspondant aux standards actuels. Elle devra comprendre à minima la construction de bâtiments neufs (*Salle d'abattage, Traitement du 5ème quartier, bloc froid...*) et le réaménagement des anciens locaux en lieux administratifs et sociaux.

Un bureau d'études sera mandaté en 2024 pour réaliser le projet.

40 ETP	9 590 Bovins 3 800 Tonnes	11 900 Veaux 1 900 Tonnes
58 330 Ovins 1 100 Tonnes	24 100 Porcs 2 400 Tonnes	9 200 Tonnes de carcasses distribuées majoritairement en Occitanie



Aires d'accueil des gens du voyage

La Communauté de communes Cœur & Coteaux Comminges entretient et gère les aires d'accueils des citoyens français itinérants et a assuré la création en 2013 d'une aire de grand passage.

Le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage prévoit également l'obligation de création de places pour les aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs ou d'habitat adapté pour accompagner la sédentarisation des familles installées régulièrement sur notre territoire.

Poursuite du diagnostic par le BE CATHS dans le cadre de la Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale du CD31. Cela permettra en 2024 de fixer le projet sur Les terrains de Stournemil. Les objectifs du Schéma Départemental des Gens du Voyages se poursuivent.

L'aire de Grand Passage est confirmée dans son emprise dérogatoire des 2 ha



Aire de grand passage de Villeneuve-de-Rivière

100

places Aire de
grand passage

40

places d'Aire
d'accueil Stournemil



Aménagement de l'espace

HORIZON
2030
Demain, notre territoire

1 PLUi	45 PLU	2 révisions allégées	10 cartes communales
3 PLUi en projet	31 communes au RNU	70 % du territoire couvert par un document d'urbanisme	357 avis d'instructions d'urbanisme
1 modification PLUi approuvée	3 déclarations de projets en cours	1 modification simplifiée PLUi approuvée	69 instructions de DIA
8 ETP			

31 communes Cœur & plaine de Garonne	26 communes Coteaux Nord
19 communes Terres d'Aurignac	28 communes Coteaux Sud



Réunion PLUi - janvier 2023



Le dispositif Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)

ORT / OPAH-RU / ACV / Villages d'avenir

SAINT-GAUDENS

Cette ORT prévoit une action phare en matière d'habitat :

- Mise en place d'une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU)**.
- Bénéficier d'un accès prioritaire aux aides de l'**Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)**
- Subventions de la ville de Saint-Gaudens et de la Communauté de communes. Urbanis, l'opérateur de suivi-animation de ce programme
- **1 comité de pilotage** réunissant l'ensemble des partenaires de ce programme
- **2 commissions** réunissant les élus des collectivités pour se prononcer sur l'attribution des subventions demandées par les propriétaires
- Plusieurs réunions à destination des professionnels ont été organisées
- Urbanis a été en **contact avec 111 propriétaires** ayant un projet de rénovation de leur logement ou de leur immeuble en centre-ville
- **Urbanis a visité 64 adresses** comprenant au total **185 logements**

Programme Action Cœur de Ville ayant également pour objectif de revitaliser le centre-ville dans plusieurs domaines.

- Nouveaux partenariats avec la Banque des Territoires
- Action Logement sera prochainement un nouveau partenaire
- Action Logement peut aussi intervenir dans le périmètre de l'ORT

MONTRÉJEAU

Mise en place d'une ORT, le **bureau d'études Villes Vivantes**

- **2 comités techniques**
- **2 comités de pilotages.**

VILLAGE D'AVENIRS

- En décembre 2023, l'Etat a lancé un nouveau programme à destination des communes de moins de 3 500 habitants
- 3 communes du territoire intercommunal sont lauréates de ce programme :
 - **Miramont-de-Comminges,**
 - **Montréjeau**
 - **Valentine.**



Réunion urbanisme et entreprises du bâtiment



Le dispositif Petites Villes de Demain (PVD)



Le programme concerne 3 communes qui ont un rôle de centralité sur le territoire : **Aurignac, Boulogne-sur-Gesse et L'Isle-en-Dodon.**

LES ACTIONS ENTREPRISES :

Réalisation d'un diagnostic de la vacance résidentielle et commerciale afin de résorber la vacance et redynamiser les centres-bourgs

- **4 comités de pilotage**
- **Rédaction et signature de la convention** Petites Villes de demain valant ORT (*Opération de Revitalisation du Territoire*) – (12/07/2023) Délibérations concordantes des 3 communes et de la Communauté de communes (6/07/2023)
- **Signature des 3 avenants** aux contrats Bourg-Centre Occitanie (BCO) des 3 communes PVD

(1^{er}/12/2023 : validation lors de la commission paritaire de la Région Occitanie)

- Atelier des Territoires (DGALN et DD) pour la requalification de l'ancien collège de L'Isle-en-Dodon
- Accompagnement de l'Architecte conseil de la DDT31 pour la commune d'Aurignac
- Lancement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Habitat Inclusif pour la commune de L'Isle-en-Dodon – Etude de faisabilité, architecturale et financière d'un projet d'habitat inclusif sur 3 îlots de la commune



Copil PVD du 10 mai



Signature PVD du 19 juillet



Service Local de l'Habitat



L'année 2023 a été très dynamique avec notamment des volumes de travaux et de subventions inédit.
Le nombre de dossiers liés au maintien au domicile des personnes âgées et/ou handicapées est en hausse depuis 3 ans (+ 42 % entre 2021 et 2023)

843 nouveaux contacts	249 paiements	5 603 000€ subventions accordées	71 adaptations âge/ handicap	
580 visites réalisées	324 dossiers traités	8 656 000€ de travaux	242 travaux énergétiques	5,8 ETP



Fourrière - refuge

Concernant le projet de réhabilitation de l'équipement fourrière et refuge pour animaux, l'exercice 2023 a été marqué par 3 points :

- Signature des conventions de mise à disposition des locaux et délégation de l'activité de Fourrière animale avec l'Association Commingeoise de Protection Animale - versement de la subvention 2023 pour un montant de 34 059.00 €
- Prise de la compétence gestion de l'équipement fourrière-refuge de Saint-Gaudens par les Communautés de Communes Cagire-Garonne-Salat et Pyrénées Haut-Garonnaises, afin de permettre

leur participation au projet de réhabilitation de cet équipement structurant pour le territoire.

Le nombre d'animaux abandonnés ou errants a progressé de manière très significative sur cet exercice dépassant le nombre de 150.

150
animaux
abandonnés

34 059€
de subventions



Développement durable



GEMAPI

Contributions aux Syndicats de rivière

dont

• Syndicat Garonne Amont	128 461 €
• Syndicat de Gestion de la Save et ses affluents	77 940 €
• SAGE	139 €
• Syndicat Mixte de gestion des rivières Astarac - Lomagne	1 936 €
• Syndicat Aussonelle - Touch	100 908 €

328 000 €

328 000 €
de contributions



Développement économique

VENTE DE TERRAINS/ IMPLANTATIONS D'ENTREPRISES :

- PPC1 : vente de 3 terrains pour 3 entreprises (*M'Concept, EURL Chadoin, EURL Balard*)
- FUTUROPOLE : vente de 4 lots pour développement des entreprises implantées (*Legion Distribution, Barthe ENR et Prosoluce*)

IMPLANTATION PORTEURS DE PROJET/ BÂTIMENTS DISPONIBLES :

- Suivi projet implantation commerciale sur zone EUROPA
- Intermediation implantation centres de formation FORMA3delec/ BBM à Labart-Inard
- Tenue de la base de données bâtiments disponibles

SUIVI / ACCOMPAGNEMENT PORTEURS DE PROJETS :

- Contact/ Accompagnement d'une quinzaine de porteurs tous projets : société BIPY, consortium Adou, Baup, Ambulance LED, association Courtadiou-Maçon, Atelier 1907-Formateur tôlerie, Appro Mountain, On Stage, Selfstock/ Dubrasquet, BUCEFALL, etc...

SUIVI PROJET INDUSTRIEL H2/E-SAF :

- Détection et coordination avec le porteur de projet : besoins fonciers, contact producteur de CO2,

intermédiation propriétaires

- Organisation comité de pilotage Etat et Région Occitanie

SUIVI PROJET INDUSTRIEL BIOCHAR :

- Validation du foncier proposé, du prix de vente et du calendrier prévisionnel
- Recherche de projets pour co-activité utilisant les co-produits industriels : intermédiation producteur d'algues-BIOCHAR

PROJET PÉPINIÈRE-HÔTEL

D'ENTREPRISE-FAB LAB INDUSTRIEL :

- Suivi de la mission de préprogrammation du projet avec le cabinet CSD.
- Comité de pilotage final le 16 février
- Présentation du projet en Commission économique, rédaction de la délibération, contacts co-financeurs publics pour le plan de financement....
- Participation à la mission d'AMO pour le concours d'architecte (*commission technique*)
- Participation au lancement de la mission de maîtrise d'oeuvre
- Etablissement cahier des charges pour mission d'accompagnement en vue de l'ouverture du lieu et validation du planning et travaux à réaliser

COUVEUSE MARAÎCHÈRE/ ESPACE TEST DE BLAJAN :

- Coordination fonctionnement de l'espace test : traitement des besoins et remontées du maraîcher encadrant et des couvés, gestion départ de la couvée, rappel et relais autour de la ressource en eau, etc...
- Futur bâtiment : lancement d'une concertation avec les agriculteurs locaux, rédaction cahier des charges et intermédiation pour l'accompagnement à la finalisation du programme immobilier

TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEURS DE LONGUE DURÉE :

- Coordination et animation de la candidature au dispositif TZCLD (*maîtrise d'ouvrage CC Coeur*)

Coteaux Comminges) : animation du comité local pour l'emploi, identification et mise en oeuvre des travaux utiles, structuration de l'accompagnement des PPDE (*Personnes privées durablement d'emploi...*)

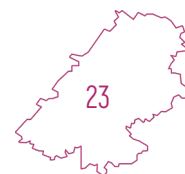
- Révision de l'organisation de l'association Néo&Co et participation au conseil d'administration
- Coordination pour l'établissement des prévisionnels d'activités autour de la filière laine et du réemploi de mobilier professionnel

1.4
ETP

3
terrains vendus à
3 entreprises

4
ventes de lots
FUTUROPLE

2
commissions
économiques





Développement économique

FILIÈRE LAINE :

- Cahier des charges et mission d'AMO pour structurer 2 projets pour la filière laine : la plateforme de collecte et tri de la laine et la recherche/développement pour 2 produits valorisant la laine
- Recherche de financement pour la réalisation de cette AMO et montage des dossiers de demande de subvention
- Suivi de la mission et organisation des comités de pilotage

PROMOTION/ COMMUNICATION ÉCONOMIQUE :

- Réalisation d'une plaquette de promotion de l'offre foncière de la communauté de communes pour l'implantation d'entreprises
- Participation au SIMI sur le stand de Toulouse Métropole et du CD31
- Proposition et contacts pour vidéo des entreprises locales (12 reportages)

STRATÉGIE FONCIÈRE ÉCONOMIQUE DE LA CC COEUR ET COTEAUX DU COMMINGES :

- Proposition, rencontre avec les entreprises en développement

potentiel et validation de la stratégie foncière économique et au regard des contraintes urbanistiques (*compatibilité SCOT, ZAN, etc...*)

- Rédaction de l'argumentaire « stratégie de développement économique » pour le rapport « OZE, projet exceptionnel »

AUTRES SUIVIS COMITÉS/ COMMISSIONS :

- Etude développement économique du PETR/ cabinet Terre d'avance : fin de la mission
- Phase 2 Territoire d'Industrie
- Commissions économiques : Foncier économique, dossiers d'aides à l'immobilier d'entreprise, ESS





La place de marché digitale J'achète en Comminges



RAPPEL DU CONTEXTE

Lancée en 2021, la Place de marché digitale « J'achète en Comminges » est un outil gratuit au service de la digitalisation des professionnels locaux. Cette plateforme a pour objectif de valoriser les savoir-faire du territoire et d'en permettre la vente en ligne directement en circuit-court. La Communauté de communes propose aux professionnels ayant un service dédié aux particuliers deux solutions numériques gratuites, la fiche annuaire de référencement ou le site vitrine/marchand.

À la demande de commerçants souhaitant bénéficier d'une présence sur le web et d'un appui à leur digitalisation durant la crise COVID-19, et dans l'objectif de redynamiser les centres-bourgs du territoire, la Communauté de Communes a choisi de proposer cet outil/accompagnement gratuitement.

La place de marché digitale « J'achète en Comminges » permet de répondre à plusieurs enjeux du territoire : accompagner les professionnels locaux dans leur digitalisation,

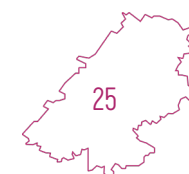
adapter leurs modes de communication/vente aux modes de consommation actuels, permettre aux consommateurs d'effectuer leurs achats localement et en ligne, fédérer les professionnels autour d'une démarche collective, créer une communauté de professionnels, animer/réaliser des actions de communication communes.

Le soutien aux secteurs du commerce, de l'artisanat et de l'agriculture est au cœur de la stratégie de développement des entreprises de la Communauté de communes Cœur & Coteaux du Comminges. La volonté des élus est de continuer de promouvoir le numérique auprès des professionnels pour les rendre autonomes.



Prix de l'innovation : label «Mon territoire innovant»

400 professionnels référéncés	37 sites marchants	40 000 visite de la plateforme	120 formations de vendeurs	2 500 abonnés à la page Face- book	1 ETP
9 rubriques	80 % C C Cœur Coteaux Comminges	37 sites marchants	32 % consommateurs régio- naux	7 campagnes sponsorisées	
35 € le panier moyen	8 newsletters	8 actions hors-les-murs	2 interviews radiophoniques	1 label «Mon Territoire Innovant»	



Politiques territoriales

59 projets communs	17 fonds de concours	13 356 € de recettes	
66 attributions conventionnées	761 482 € d'attribués	45 soldes de fonds de concours	
1.8 ETP	10 demandes d'acomptes	20 demandes de versements de subventions sur 12 projets	24 demandes de subventions de subventions sur 10 projets

Partenariats et contrats territoriaux

Etat (CRTE) et Région (CTO) : Suivi et mise à jour de la maquette 2023, rédaction de la maquette 2024	Département : maquette 2023-24 du Contrat de Projets Territoriaux et mise à jour maquette 2022	Région : Participation à la mise en œuvre de la participation de la communauté à la Foncière Agricole Occitanie.
---	--	--

Missions :

- Accompagnement aux financements des projets d'investissements :
- Des communes : accompagnement et gestions des fonds de concours ;
- De la Communauté : gestion des subventions d'investissement ;
- Des entreprises : aides à l'immobilier d'entreprise (instruction des aides transmise au Pôle Aménagement durable du territoire à partir de 2024) ;
- Partenariats et contrats territoriaux : Etat (CRTE : Contrat de Relance et de Transition Énergétique), Région (CTO : Contrat Territorial Occitanie), Département : Contrat de Projets Territoriaux.

Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire



Les médiathèques

9,31
ETP

Les médiathèques

LA MÉDIATHÈQUE DE SAINT-GAUDENS

2 456
abonnés

13 356 €
de recettes

70 000
documents

+ 100
Classes accueillies

1
auditorium



LA MÉDIATHÈQUE ET LUDOTHÈQUE DE BOULOGNE-SUR-GESSE

323
abonnés

2 576
visiteurs

911 €
de recettes



Fréquentation :

Hausse du nombre total de visiteurs : 2 576 en 2023 contre 1 751 en 2022.

En 2023 : 16,20 personnes par jour ouvert.

- GROUPES / ECOLES : 202 pers.
- ATELIERS ET ANIMATIONS : 144 pers.



Le Conservatoire intercommunal Guy Lafitte



35,28 ETP	25 Professeurs +2 intervenants	4 agents administratifs	491 élèves
4 départements musicaux	113 898 € de recettes	51 000 € subvention du Département	12 000 € bourses Jeunes Musiciens du Département
40 instruments	56 concerts ou instants musicaux	118 classes	54 écoles



Concert de fin d'année





La Maison de la Garonne



1 ETP

+ 124%
de visiteurs par
jour ouvert

21
groupes /écoles
accueillis

21
animations
différentes

1 827
visiteurs



Spectacle jeunesse en mars

21 animations différentes ont été proposées en 2023 sur 51 dates réparties sur 8 mois entre mars et octobre (*19 animations en 2022*). Animations proposées avec prestataires extérieurs, taux de succès de 98% :

- Petits animaux aquatiques
- Spectacle La petite goutte d'eau
- Plantes sauvages médicinales
- Chants d'oiseaux
- Fabrication cosmétiques naturels
- Cuisine sauvage
- Balade faune et flore
- Sortie libellules
- Atelier poterie
- Stage de vannerie
- Gratifieria
- Atelier cyanotype
- Sortie traces et indices d'animaux
- Sortie chauve-souris
- Atelier récup-magie
- Atelier éco-vannerie
- Atelier FabLab (*transformation des déchets plastiques en nouveaux objets*)

Animations proposées par l'animatrice de la Maison de la Garonne (*Noëlle*), taux de succès de 13%

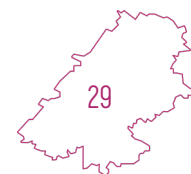
- Visite commentée
- Jeux de l'oie
- Jeu de piste berges Garonne
- Tapis de lecture conte

2 activités ont été annulées en raison de la météo.

Les activités proposées en interne sont en repenser entièrement.

L'une des pistes pourrait être un travail de refonte du conte sur la Garonne (*tapis de lecture, travail en collaboration avec Lydie Anglade*) et l'acquisition de matériel pédagogique adapté à l'espace muséographique pour être facilement et rapidement pris en main par un agent saisonnier

Accueil de groupes en prestation : 21 groupes/écoles ont demandé à venir en sortie scolaire animée en 2023.





Maison de l'Arboretum



1 ETP

6
groupes /écoles
accueillis

15
animations
différentes

22 visiteurs en
moyenne par jour
ouvert

2 798€
de recettes



Animation	Nombre d'ateliers programmés	Nombre total de places	nombre de participants	Moyenne taux succès et participation
Yoga tous les samedis en juillet et août	8	96	63	59 %
Fabrication de savon	1	10	11	120 %
Tir à l'arc 04/06	1	10	9	120 %
Sortie chants d'oiseaux 04/06	1	15	12	83 %
Encre végétale 08/07	1	12	12	100 %
Voyage sonore 20/07	1	12	8	67 %
Cirque 27/07	2	16	14	100 %
Sortie papillons 03/08	1	15	5	73 %
Conte déambulatoire 10/08	1	25	10	52 %
Traces d'animaux 17/08	1	15	2	37 %
Chauves souris 31/08	2	15	11	87 %
Vannerie 02 et 03/10	1	7	5	86 %
Total toutes animations	21	248	162	72 %

Animations tout public

15 animations différentes en 2023 réparties sur 6 mois entre mai et octobre (*19 animations en 2022*). Halloween a été annulé en raison du plan vigipirate. Depuis 2021 le taux d'inscription et celui de participation aux animations sont en baisse : 72%

Il a été décidé de ne pas faire de SMS de rappel quelques jours avant l'activité. Cela a entraîné un nombre significatif d'absences (*oublis fréquents*) mais entraîne une dépendance des usagers qui ne voient plus l'intérêt de mémoriser les inscriptions qu'ils ont faites.

Pour l'utilisateur l'activité devient un objet de consommation courant qui n'entraîne pas forcément d'obligation

morale à participer. L'utilisateur prévoit souvent plusieurs activités et rdv pour la même date et n'entend pas les honorer tous, il choisit le jour même. Il est à noter que le fait de faire payer à l'avance, essayé il y a quelques années, n'avait donné aucun résultat probant.

Prestations pédagogiques groupes

Accueil de groupes en prestation en baisse : 6 groupes/écoles ont demandé à venir en sortie scolaire animée en 2023 (*14 en 2022 : les écoles mettent en cause la hausse des prix des bus*).





1 ETP

2 films par
semaine en
moyenne

4 582
entrées

636
entrées scolaires

3 écoles et 1
collège
partenaires

18 102 €
de recettes

Nous avons fait du 1^{er} janvier au 31 décembre, 4582 entrées (*revenu au niveau de 2019*). Dont 636 scolaires pour une recette de 18 657 €.

Nous avons en général 2 films par semaine, pour une moyenne de 6 séances.

Nous faisons partie du dispositif «École et Cinéma» et «École au cinéma». Les 2 écoles de Boulogne-sur-Gesse (*maternelle et primaire*) sont inscrites sur le dernier dispositif, l'école de Péguilhan sur le premier et depuis la rentrée de septembre 2023, nous faisons partie du dispositif «Collège au cinéma» avec le collège de Boulogne-sur-Gesse, qui vient avec 2 classes de 5^{ème}, ce qui fait environ 50 élèves.

Pour «École et Cinéma», c'est 1 film par trimestre et par cycle, pour «École au cinéma», les écoles peuvent décider si elles souhaitent voir le film prévu ou pas.

Pour 2023 nous avons organisé deux séances avec l'EHPAD.

Le Ciné-club a proposé 4 séances, avec le film *Le parfum vert*, le 20 Mars avec *the Fabelmans*, *Anatomie d'une chute* et enfin *Le procès Goldman*. Une présentation du film est proposée avant la projection et un débat s'en suit.

Pour l'utilisation de la salle en dehors du cinéma, nous avons eu un spectacle le 13 Mai avec l'association *Guitare et musique pour tous*, ainsi que les représentations de l'association de théâtre *les Arts scènes* du 10 au 11 Juin, qui est aussi en résidence dans nos locaux tous les mardis. Il y a eu un concert du Conservatoire le 23 Juin, *Jazz en Comminges* accompagné du Conservatoire le 18 novembre ainsi que *Le téléthon* le 9 Décembre.





Piscine d'intercommunale Marc Granjon à Aurignac

2 écoles sur juin + ALSH	8 537 entrées payantes	636 entrées scolaires	3 ETP billetterie
2 ETP techniques	3 ETP pour surveillants de baignade	23 095€ de recettes	



Ouverture de la piscine après travaux



Inauguration de la piscine Marc Granjon

Services au public



France Services



Depuis 2021, la Communauté de communes Cœur & Coteaux Comminges compte 2 France Services labellisées :

- La Maison des Services à Boulogne-sur-Gesse
- Le Site communautaire de L'Isle-en-Dodon.

Véritable guichet unique destiné à faciliter la vie des citoyens, France Services permet d'effectuer en ligne les formalités administratives les plus courantes en ayant la possibilité d'être accompagné par un agent formé et disponible.

PRINCIPALES THÉMATIQUES TRAITÉES :

- Retraite, solidarité, insertion,
- Logement, énergie, mobilité,
- Immatriculation de véhicules,
- Pré-demande CNI, passeport,

L'ISLE-EN-DODON

Les 5 partenaires les plus sollicités :

- Direction des Finances Publiques
- CARSAT
- CPAM
- CAF
- Partenaires locaux (conseillères numériques, SLH, MDPH, chèque énergie)

- Impôts, CAF, Pôle Emploi,
- Droits des assurés.

LES CONSEILLERES NUMÉRIQUES

Le numérique fait partie intégrante de notre quotidien : acheter en ligne, réaliser ses démarches administratives, échanger avec ses proches... Afin de réduire la fracture numérique sur le territoire de la Communauté de communes, deux conseillères ont été recrutées et formées en octobre 2021, dans le cadre du Plan de relance « France Relance » (postes soutenus par l'Etat et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires). Les conseillers accompagnent les usagers vers l'autonomie numérique, animent des ateliers collectifs ou individuels.



Hors les murs à L'Isle-en-Dodon

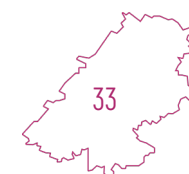
BOULOGNE-SUR-GESSE

Les 5 partenaires les plus sollicités :

- Direction des Finances Publiques
- CARSAT
- Ministère de l'intérieur (cartes grises)
- CAF
- Partenaires locaux (conseillères numériques, AFIDEL, Département, chèque énergie)

2 conseillères (dont 1 travailleur social)	1 451 accompagnements individuels	213 rendez-vous partenaires	127 accès à l'ordinateur en libre-service
58 participants aux ateliers	42% des personnes accompagnées ont + 62 ans	33% des personnes accompagnées ont entre 55 et 62 ans	

2 conseillères	2 421 accompagnements individuels	819 rendez-vous partenaires
121 accès à l'ordinateur en libre-service	55% des personnes accompagnées ont + 62 ans	23% des personnes accompagnées ont entre 55 et 62 ans



Pôle Enfance Jeunesse



Petite enfance



Animation lors de la Semaine Nationale de la Petite Enfance

349 contacts	212 préinscriptions	90 enfants entrés	28 en liste d'attente	
5 établissements d'accueil	3 Relais Petite Enfance	106 assistantes maternelles	126 places 0-6 ans	324 enfants accueillis



Enfance



SÉJOURS, MINI SÉJOURS ET MINI-CAMP :

Le secteur «séjours» s'engage à proposer aux familles une planification annuelle de séjours, mini séjours et mini-camps pour les enfants de 3 à 12 ans durant les vacances scolaires.

Un projet pédagogique spécifique sera rédigé pour chaque séjour par l'équipe de direction.

LE PUBLIC ACCUEILLI :

Les séjours, mini séjours et mini-camps sont ouverts en priorité aux enfants du territoire mais pas exclusivement. Dans un souci d'équité, la communication devra se faire en même temps sur l'ensemble du territoire.

LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

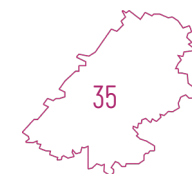
- ALSH L'ISLE-EN-DODON : 58 jours de fonctionnement
- ALSH AURIGNAC : 58 jours de fonctionnement
- ALSH BOULOGNE-SUR-GESSE : 58 jours de fonctionnement
- ALSH SAINT-GAUDENS : 72 jours de fonctionnement

ACCUEILS DE LOISIRS DES MERCREDIS : Montréjeau, Saint-Gaudens, L'Isle-en-Dodon, Aurignac et Boulogne-sur-Gesse.

11 séjours	358 enfants en séjours	24 enfants par mercredis au ski	56 jours d'ouverture ALSH Coteaux
73 jours d'ouverture ALSH St-Gaudens	25 à 30 enfants en moyenne les mercredis sur les coteaux	116 enfants en moyenne les mercredis sur Saint-Gaudens	



Course de bobslaig





Jeunesse



LA COORDINATION JEUNESSE MET EN RELATION L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE :

La Communauté de communes vous propose :
coopération, échange, communication et information.
Tout un panel d'outils et de collaboration
qui permettent de trouver des réponses qui
correspondent à vos besoins et à vos envies.

LE RÉSEAU JEUNESSE :

- Collèges
 - Lycées
 - Centre social Azimut
 - Pôle emploi
 - Mission Locale
 - Campus Connecté
 - Ecole Numérique
 - MJC
 - Promeneurs du Net
 - Informations sur les loisirs
 - L'orientation
- Les formations
 - Les stages
 - Le BAFA (*les métiers de l'animation, de la petite enfance...*)



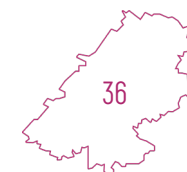
session BAFA

66 CV
au salon TAF

1
partenariat
avec la ligue
d'apprentissage

80 étudiants à la
journée d'intégration

31
agents en
formation BAFA





Parentalité

DES LIEUX D'ECOUTE, DE RENCONTRES ET D'AIDE

La Communauté de communes propose un service parentalité. Il permet de trouver des ressources pour renforcer les liens familiaux à travers le jeu et des programmes personnalisés pour accompagner les enfants.

LES CLAS (Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité) :

Ce dispositif offert aux enfants du CP au CM2, leur permet d'avoir accès à des outils culturels, citoyens et surtout d'apprendre à apprendre. Les ateliers se déroulent en dehors du temps de l'école et sont centrés sur des projets culturels et des apports méthodologiques de travail. Le CLAS a une vocation éducative, il contribue à l'épanouissement de l'enfant dans sa fonction d'élève et met en place des actions visant à faciliter la relation enfant-parent.

LES LUDOTHÈQUES INTERCOMMUNALES :

Véritables lieux ressources ouverts au public de 0 à 99 ans, les ludothèques sont des équipements culturels qui aident les enfants à grandir et les parents à vivre des moments privilégiés avec eux. Elles sont également présentes dans de nombreux festivals et au sein des écoles du territoire.

LE PRE (Programme de Réussite Éducative) :

Ce dispositif vise à promouvoir l'égalité des chances pour les enfants de 2 à 11 ans, scolarisés ou habitant sur le territoire et présentant des fragilités ou difficultés. Par une approche individuelle, la cellule de veille éducative, pluridisciplinaire, propose un parcours adapté à l'aide d'actions concertées.



Jeux m'amuse et toi ? à L'Isle-en-Dodon

Convention Globale Territoriale

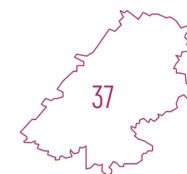
Quatre thématiques :

- Le service aux familles et aux personnes vulnérables,
- La coordination des acteurs,
- L'attractivité du territoire
- L'accès aux droits



9 677 enfants accueillis sur les ludothèques	5 CLAS 3 à St-Gaudens, 1 à Aurignac, 1 à Montrejeau	12 situations présentées au PRE
5 733 adultes accueillis sur les ludothèques	146 enfants accompagnés par le CLAS	2 salariés CLAS et 6 bénévoles

30 partenaires locaux	22 fiches actions (dont 11 en cours)	1 comité technique
20 000 € de subvention CAF pour le poste	387 924 € d'acompte bonus territoire versé	1 comité de pilotage



Services supports



Ressources humaines

12 agents	8 198 bulletins de paie	3 newsletters RH envoyées aux agents	4 comités techniques	3 F3SCT
Mise en place du versement du Complément indemnitaire annuel	557 agents ont bénéficiés de la prime	180 779 € bruts versés pour la prime	31 agents promus sur 85 promouvables	

Catégories titulaires	
Catégorie A	23
Catégorie B	45
Catégorie C	328
Total général	396

Emplois permanents arrivés en 2023	
CONT - Empl TNC <50%	7
CONT - Emploi Vacant	29
CONT - Remplaçant	9
Total général	45



Commande publique & juridique

- **MISSIONS** : service support regroupant la commande publique, les assurances, les achats et le juridique
- **COMMANDE PUBLIQUE** : conseille et accompagne les services pour la passation des procédures de commande publique. Prise en charge des contrats estimés au-delà de 40 000€ HT de leur élaboration jusqu'à leur exécution. Assistance pour les marchés inférieurs à ce seuil. Accompagnement tout au long de la vie du contrat
- **SERVICE JURIDIQUE** : conseille et accompagne les services pour toute question d'ordre juridique. Intervient en appui de différents projets intercommunautaires. Aide au montage et/ou contrôle des actes juridiques et autres supports. Suivi des conventions, contrats et actes fonciers notamment
- **ASSURANCES** : gère le portefeuille d'assurances de la collectivité. Assure l'instruction et le suivi des sinistres pour toutes les polices d'assurances : responsabilité civile, dommage aux biens, flotte automobile, etc
- **ACHATS** : centralise et gère les commandes pour les achats divers des services demandeurs (*fournitures administratives, mobilier, produits d'entretien, etc.*)

25 procédures de marchés	1 concours de maîtrise d'œuvre	43 marchés	4 605 335 € HT montant total des marchés attribués (travaux, fournitures et services dont maîtrise d'œuvre)
3 appels à manifestation d'intérêts attribués	7 contrats d'assurance	9 dossiers ventes / acquisitions	



Finances

13 budgets	12 467 mandats au total	7 728 titres
11 agents	10 801 mandats sur le budget principal	7 224 titres sur le budget principal



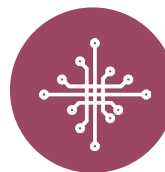


Archives

PRINCIPALES MISSIONS

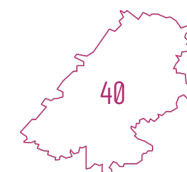
- Collecter : apporter aide et conseils en matière d'archivage auprès des services producteurs d'archives, opérations de sensibilisation de ces services, appliquer et veiller au respect des procédures de versement,
- Classer : mise en œuvre de la procédure de tri, de classement et de destruction, gestion matérielle des documents (*prise en charge des flux de documents*),
- Conserver et communiquer les archives de la Communauté de Communes et des fonds qui lui sont attachés : surveillance du bon état des espaces de conservation, respect des règles de conservation, gestion des emplacements et localisation des fonds.

70 mètres linéaires de fonds récoltés	39 demandes d'archives	78 h de recherches d'archives	4 diagnostics
6 restaurations de registres	14 reliures de registres (PV Conseils communautaires...)	1 marché d'étude de mutualisation fonction archives lancé	



Direction des Systèmes d'Information (DSI)

5 agents dont 2 alternances	346 comptes utilisateurs	300 ordinateurs	34 copieurs
-----------------------------------	--------------------------------	--------------------	----------------





Service communication

3,8 ETP	2 Horizons Comminges	1 livret général des services	1 rapport d'activité	26 conventions de partenariat
10 panneaux lumineux	4 vidéos promotion des services	13 vidéos «Zoom entreprises»	7 vidéos partenariat	

	Facebook	Instagram	LinkedIn	YouTube	Site internet
					
Nombre de publications	358	128	79	24	Pas de statistiques problème Googleanalytics
Nombre de followers	4 976	1 319	856	122	
Visite de la page ou profil	68 012	3 046	171	10 200	

HORIZON
comminges

IMAGINAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMINGES
CROIX & COEURS
COMMINGES

#49 JUIN 2022





Service Intercommunal de Gestion des Mairies

39
communes
adhérentes

9
secrétaires de
mairie

1 remplacement
sur une commune non-
adhérente

1 nouvelle
adhésion

12 533 h
de secrétariat

- 1 remplacement temporaire sur une commune non adhérente pendant 3 mois
- 1 nouvelle adhésion : FRONTIGNAN-SAVES au 1^{er} avril 2023
- Fin de la prestation de services « secrétariat de mairie » sur la commune d'ALAN au 30 novembre 2023
- 12 533 heures de secrétariat de mairie (*tarif horaire 30 €*)
- 5 postes de secrétaires de mairie créés depuis 2017 (*agents formés en interne*)





4 agents dont 1 chargé de mission
Développement et exploitation des chemins de randonnées.

Sur 3 478 heures de travail sur les chemins, 2 160 h concernent des travaux d'entretien (*fauchage, marquage, taille, élagage, ...*) soit 62,5%.

Sur un total de 1 318 h consacrées à des travaux d'aménagement (*ouverture, sécurité, signalisation*), 1 233 h ont été valorisées en investissement par le dispositif des travaux en régie pour un montant de 49 843,75€ en incluant les engins et les fournitures.



3 478 h de travail sur les chemins	4 agents	1 318 h aux travaux d'aménagement	1 233 h valorisées en investissement
2 160 h de travaux d'entretiens des chemins	62 % du temps dédié à l'entretien	49 843,75 € valorisés en investissement	



Office du Tourisme Intercommunal



Concernant les activités de l'Office du Tourisme. Ce dernier s'est doté d'une nouvelle Direction depuis juillet 2023.

Une réorganisation des services a été poursuivie pour mieux répondre aux nouveaux enjeux d'accueil des visiteurs. Le nombre de visiteurs est en léger recul. En effet, au niveau National, les offices de tourisme rencontrent une baisse de fréquentation de leur bureau d'accueil.

Une partie des touristes et particulièrement les jeunes se tournant vers les outils numériques mis à disposition pour leurs recherches. Le métier de conseiller en séjour est en mutation.

Les 5 accueils de la Destinations Comminges (*Saint Gaudens, Montréjeau, Boulogne sur Gesse, Aurignac et L'Isle-En-*

Dodon) sont complétés par des accueils saisonniers (*Base de loisirs de Montréjeau et Donjon à Aurignac*)

La collecte de la taxe de séjour est en recul par rapport à 2022. Montant collecté 32499.25 €. Une partie de la dernière période a été régularisée début 2024.

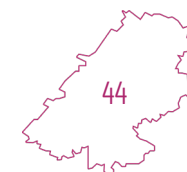
La convention d'objectifs entre la Communauté de communes et l'Office de Tourisme a été renouvelée en décembre 2023 pour la période 2024-2026.

Le montant de la subvention versée en 2023 était de 557 500 €.

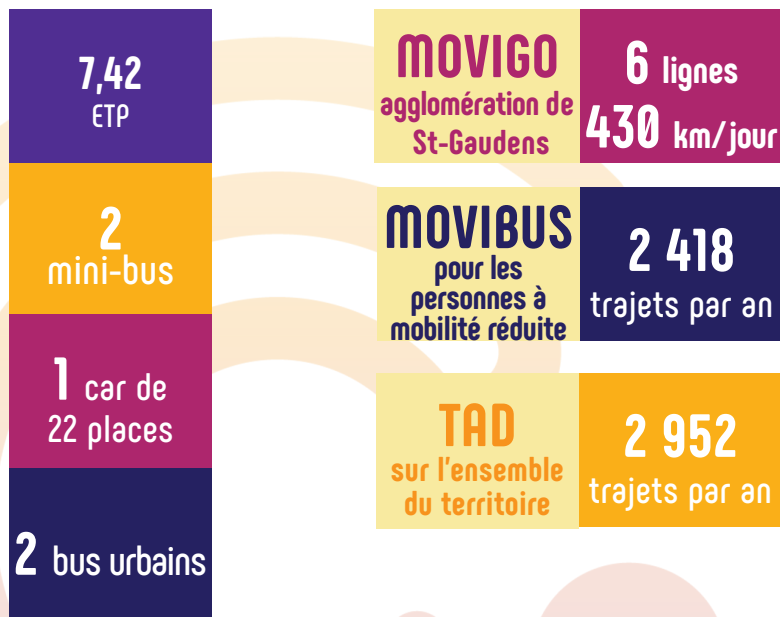
32 499 € collectés pour la taxe de séjour	10 salariés	5 bureaux d'information
10 000 touristes durant l'été	1 site internet	557 500 € de subventions versées
85 % des visiteurs d'Occitanie	18 614 visiteurs	

Répartition des visiteurs

Saint-Gaudens : 46%
Montrejeau : 28%
L'Isle-en-Dodon : 13%
Boulogne-sur-Gesse : 10%
Aurignac : 12%



Transports et mobilité



La compétence mobilité comporte six domaines : transport régulier, transport scolaire, transport à la demande, mobilités actives (*marche à pied ou vélo*), mobilités partagées, transport solidaire.

Tous ces domaines ne sont pas investis par la Communauté de communes en sa qualité d'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM). En effet, La loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités (LOM) a eu pour ambition de réformer le cadre général des politiques de transport et de

déplacements.

Ainsi, les régions sont devenues des AOM régionales, tandis que les AOM locales demeuraient des AOM de niveau 2. La Communauté de communes a ainsi délibéré le 18 mars 2021, pour confier le rôle d'AOM à la Région Occitanie tout en conservant par délégation de la Région, la gestion et le suivi des services mobilités qui étaient déjà organisés par la communauté, à savoir :

- les lignes de transport régulier sur Saint Gaudens et les zones commerciales sur Estancarbon et

Landorthe

- le Movibus pour les Personnes à Mobilité Réduite
- Le Transport à la demande sur les 5 anciens territoires.

D'autres démarches partenariales sont en cours sur notamment le volet covoiturage ou sur l'aide à la mobilité des actifs.

LA RÉGIE DES TRANSPORTS

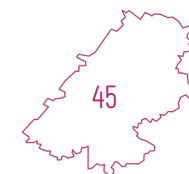
La Régie des Transports emploie 6 chauffeurs (*dont un contrôleur de route*) et un capacitaire de transports. Le service est essentiellement financé par la subvention d'équilibre du budget principal, des subventions pour le TAD et les recettes des usagers.

LES LIGNES RÉGULIÈRES

Assurées par 2 bus sur un fonctionnement du lundi au samedi, le service est organisé sur 3 types de circuits :

- **1 LIGNE EXPRESS** assurant les rotations vers les zones et la gare SNCF (*environ 80% de la fréquentation*)
- **1 LIGNE QUARTIERS** assurant 5 circuits consécutifs sur la commune de Saint-Gaudens (*faible fréquentation*)

- **1 LIGNE DITE DES «ACTIFS»** 7 h 30 - 8 h 45 et 16 h 45 - 17 h 30, du lundi au vendredi, assurant les transferts des actifs vers les établissements publics et entreprises demandeuses, depuis la gare SNCF essentiellement.





Transports



LE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

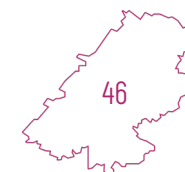
Point commun des anciens territoires fusionnés, ce service a été maintenu et harmonisé dans son fonctionnement: 4 TAD assurés par des prestataires extérieurs, sur procédure de marché public à *(renouvelable pour juillet 2023)*

Saint-Gaudens, Montréjeau, Boulogne-surGesse et Aurignac et à L'Isle-en-Dodon en régie directe *(location du bus à la commune par convention et chauffeur recruté par la communauté)*

Ce service permet :

- Trajets domicile vers les marchés et commerces des bourgs centre
- Trajets domicile vers Maison de santé et Maison France Services
- Trajets domicile vers les zones commerciales

(2€ par service assuré et par passager)



Services techniques



1 550 km de voirie en régie directe	42 agents (dont 19 transférés du SIVOM)	8 539 h de fauchage	1 827 h comblement des nids de poule	67 arrêtés d'alignement
2 658 000 € de travaux d'investissement	63 % de subvention du Conseil Départemental	98 000€ de prestations aux communes	2 755 h de travaux de construction	207 demandes de travaux

La Communauté de communes gère un patrimoine de 1550 km de voies d'intérêt communautaire gérés en régie directe avec un effectif de 42 agents dont 19 transférés du SIVOM au 1^{er} janvier 2023. 34 agents exécutent des travaux et les 8 autres assurent l'encadrement, la gestion du domaine public, les études et le suivi administratif.

L'entretien relevant de la Communauté représente 8 539 heures de travail pour le fauchage des accotements, fossés et talus et 1 827 h pour le comblement des nids de poule pour des coûts respectifs de 596 k€ et 91,5 k€.

Les 2 658 k€ TTC de travaux d'investissement financés par le pool routier et les dégâts d'orages sont réalisés pour partie en régie (19 802 h d'agents de la Communauté) pour un coût, en incluant les engins, de 913 k€. A ce coût, s'ajoutent l'achat des matériaux,

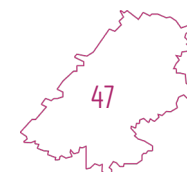
des agrégats et de l'émulsion de bitume pour 465 K€ TTC et les travaux confiés aux entreprises à travers les trois marchés à bons de commande pour 1 280 k€ TTC. Le programme pool routier subventionné par le Département est réalisé à hauteur de 63% tant sur secteur des coteaux que sur le secteur de la plaine.

Les équipes Voirie ont réalisé 98k€ de prestations pour les communes : fauchage, balayage, fossés, signalétique, maçonnerie, ...

D'importants travaux ont mobilisé les équipes sur des sites de la Communauté pour un coût global de 118 k€. Au total 2 755 h de travail dont 953h pour la première phase de la plateforme du nouveau bâtiment du parc des expositions.

La gestion du domaine public (207 demandes d'autorisations de travaux, 67 arrêtés d'alignement, ...) mobilise un

agent à temps complet. Le nombre de demandes est stable, mais la gestion nécessite plus de déplacements sur le terrain face aux risques de contentieux lors de la délivrance, mais aussi quant au contrôle du respect des prescriptions.





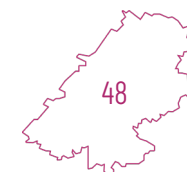
Atelier de Clarac

Fort d'un effectif de 10 agents intégrés au 1^{er} janvier 2023, l'Atelier mécanique a réalisé 10 747 h de travail sur des véhicules et des équipements de trois collectivités. Pour le SYSTOM ; 2 496 h (23,23%), pour le SIVOM ; 743 h (6,91%) et pour la Communauté de communes ; 7 508 h (69,86%). Le coût total de 448 k€ TTC des dépenses en pièces, contrôles et réparations extérieures concerne à 36,6% le SYSTOM, 7,4% le SIVOM et 56% la Communauté.

La gestion des carburants sur les deux stations de Clarac et de La Graouade représente un volume de 693 331 litres dont 86% de Gazole et 9,4% de GNR pour un coût global de 1 164 k€ TTC. Ces volumes se répartissent à raison de 40,8% pour le SYSTOM, 10% pour le SIVOM et 48,2% pour la Communauté.

Les charges de personnel et les frais généraux de fonctionnement sont remboursés par le SYSTOM et le SIVOM au prorata des heures consacrées à ces collectivités.

10 agents	10 747 h d'entretien véhicules de 3 collectivités*	23,23 % d'heures pour le SYSTOM	6,91 % d'heures pour le SIVOM	448 000 €TTC de dépenses
693 331 litres de carburant	86% de gazole	40,8 % de gazole pour le SYSTOM	10 % de gazole pour le SIVOM	48,2 % de gazole pour la Communauté





Espaces verts

L'effectif de 7 agents intervient sur tous les sites de la Communauté, y compris les zones d'activités pour un total de 3 151 h. (*tonte, taille, nettoyage, ...*). Toutefois, certaines interventions sur la ZAC des Landes et sur le site de la Bordette sont confiées à l'ESAT

40 communes et le syndicat mixte du musée de l'Aurignacien ont signé une convention d'entretien de leurs espaces verts. Elles génèrent 5222 h de travail pour un montant de 133,1 k€. Sur 13 communes, 605 h de travaux sur devis ont généré une recette de 20 317€. (*contre 16 830€ en 2022*)

3 151 h d'interventions	7 agents	40 Communes conventionnées	5 222 h de travail sur ces communes
605 h de travaux sur devis	20 317 € générés par les travaux sur devis	133 100 € générés par ces conventions	



Bâtiments

Pour un parc immobilier de 64 bâtiments (53 000 m²) dont 18 ERP, répartis sur 45 sites, 8 agents composent ce pôle dont 5 agents de terrain et un magasinier chargé du stock de fournitures de la plupart des services de la collectivité.

Le pôle bâtiment a traité 695 demandes d'interventions (DIT) émanant des différents services de la collectivité soit une progression de près de 20 % par rapport à 2022. Les demandes de réparations sont largement majoritaires et représentent 3 310 h de travail.

Parmi elles, 40,4 % concernent les sites administratifs, 18,7 % le pôle enfance, petite enfance, jeunesse et 17,7 % les sites culturels, sportifs et touristiques. Le reste concerne essentiellement des sites et locaux techniques et liés à l'activité économique.

Au-delà des réparations, les autres demandes portent sur des tâches de manutention et de transport d'une part et des travaux d'aménagement d'autre part. Pour ces derniers, 1 354 h ont été valorisées en investissement par le dispositif des travaux en régie pour un montant de 46 384€ en incluant les fournitures.



64 bâtiments	18 bâtiments ERP	45 sites	8 agents	695 demandes d'interventions
3 310 h de réparation	17,7 % des demandes sur le pôle PEJ	40,4 % des demandes sur sites administratifs	1 354 h de travaux d'aménagement	46 384 € de travaux en régie



Pôle festivités

39 demandes
d'ouvertures au
public

325
réservations de
salles

64 %
d'occupation
des salles par la
collectivité

200
demandes de
matériel

10
groupes accueillis
sur l'aire de Grands
passages

146
montages de
chapiteaux

9 637 m²
de surface montée

19
communes ont
demandé le podium
roulant

16 000 €
de location de
salles facturées



Travaux de terrassement du futur bâtiment La halle des Pyrénées



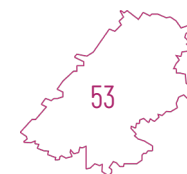
**Rapport annuel sur le prix
et la qualité du service
public d'élimination
des déchets**

Avant-propos

En application du décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015, le présent rapport a pour objet de présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de l'exercice 2023.

Sommaire

1.	Présentation générale du service	page 55
2.	Organisation territoriale	page 56
3.	Les élus au cœur de l'organisation	page 57
4.	Les objectifs, activités et moyens humains du Pôle Déchets	page 57
5.	Organisation générale de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés	page 66
6.	Les chiffres clés	page 69
7.	Faits marquants en 2023	page 73
8.	Redevance spéciale	page 78
9.	Les indicateurs financiers	page 79
10.	Perspectives 2024	page 83





Rapport d'activité compétence déchets

HORIZON
100% ...TRI

Édito de la Présidente



L'année 2023 a été marquée par une période de transition et de profonds changements, avec la reprise de la compétence de collecte sur l'ensemble du territoire à partir du 1er janvier. Cette étape décisive a été accompagnée de mesures ambitieuses, traduisant notre

engagement à instaurer une gestion durable des déchets.

Le déploiement progressif de l'harmonisation des activités du Pôle Déchets reflète notre volonté de bâtir un service cohérent, où l'ensemble des agents bénéficient de cycles de travail uniformisés, garantissant ainsi une meilleure unité de fonctionnement. Parallèlement, nous avons poursuivi nos efforts de sensibilisation auprès de tous les acteurs en les incitant à adopter des pratiques de tri et de réduction des déchets.

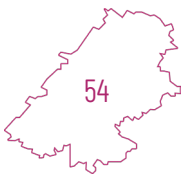
Cela inclut notamment l'accompagnement continu des habitants dans le compostage, ainsi que des interventions en milieu scolaire et lors d'événements locaux.

Cette année a été charnière, avec le transfert de la compétence ainsi que le déploiement de la simplification du geste de tri. Ces changements ont permis collectivement, d'améliorer nos pratiques de gestion des déchets, et ont directement conduit à une diminution de 7 % des ordures ménagères collectées par rapport à l'année précédente.

Ces résultats sont la preuve concrète de l'impact positif de nos actions concertées. Ensemble, nous construisons un service public à la fois performant, respectueux des coûts et résolument axé sur la préservation de notre environnement.

Magali GASTO OUSTRIC

Présidente de la Communauté de communes Cœur & Coteaux Comminges





1. Présentation générale du service

La Communauté de communes Cœur & Coteaux Comminges dispose de la compétence " collecte des déchets ménagers et assimilés ". Le traitement des ordures ménagères résiduelles et la valorisation des emballages ménagers sont exercés par le Syndicat de Syndicats de Traitement des Ordures Ménagères des Pyrénées (SYSTOM des Pyrénées).

Les compétences de la Communauté de communes Cœur & Coteaux Comminges



Les compétences exercées par le SYSTOM des Pyrénées



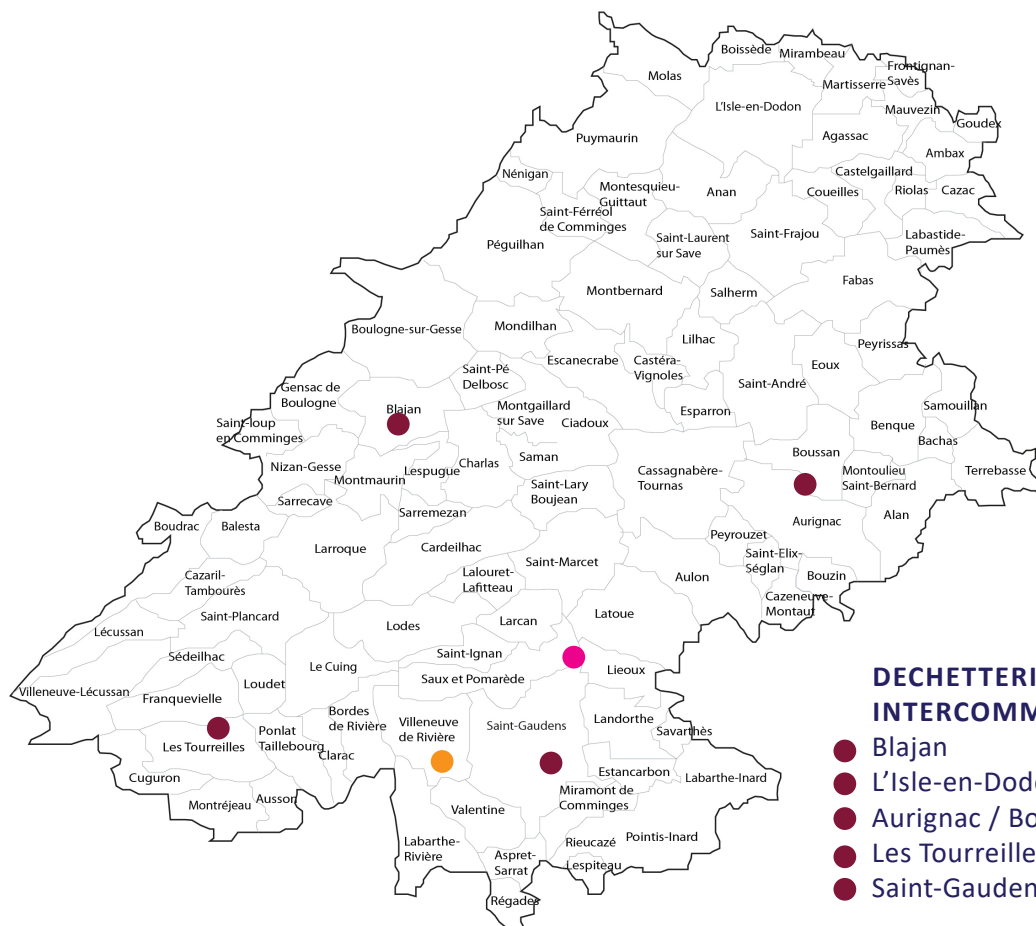


Rapport d'activité compétence déchets

HORIZON
100% ...TRI

2. Organisation territoriale

104 communes	45 500 habitants	5 déchetteries
	1 000 km ²	2 installations de stockage de déchets inertes de type gravats



DECHETTERIES INTERCOMMUNALES

- Blajan
- L'Isle-en-Dodon
- Aurignac / Boussan
- Les Tourreilles
- Saint-Gaudens

● ISDND du Pihourc

● Centre de tri de
Villeneuve-de-Rivière





3. Les élus au cœur de l'organisation

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La communauté de communes est gérée par un conseil communautaire constitué de 140 délégués. Ce conseil établit les orientations de la collectivité, notamment en ce qui concerne la gestion des déchets sur le territoire, vote le budget et prend les décisions relatives aux travaux. Chaque décision est soumise à un vote et se traduit par une délibération officielle.

LE BUREAU

Élu parmi les membres du conseil communautaire, le Bureau se compose de la Présidente, accompagnée de 14 Vice-Présidents et de 10 autres élus.

4. Les objectifs, activités et moyens humains du Pôle Déchets

Pour donner suite à la reprise de la compétence collecte sur la totalité du territoire en date du 1^{er} janvier 2023, les objectifs du pôle déchets ont été réévalués. La collectivité demeure engagée à promouvoir une gestion des déchets durable, tout en tenant compte des ajustements nécessaires à la suite de cette refonte majeure du service.

Les principaux objectifs sont les suivants :

1. OPTIMISATION DE LA COLLECTE :

mettre en place des stratégies visant à améliorer l'efficacité de la collecte des déchets, en optimisant les itinéraires,

en déployant des équipements adaptés, et en garantissant une couverture uniforme sur l'ensemble du territoire.

2. RÉDUCTION DE LA QUANTITÉ

DE DÉCHETS : mettre en œuvre des initiatives visant à réduire la production globale de déchets, en encourageant la sensibilisation des citoyens, en favorisant les pratiques de consommation responsable, et en soutenant les initiatives locales de réduction des déchets.

3. AMÉLIORATION DE LA COLLECTE

SÉLECTIVE : accroître les taux de collecte sélective en mettant en place

des programmes éducatifs, en facilitant l'accès aux points de collecte sélective, et en renforçant la collaboration avec les acteurs locaux.

4. PROMOTION DE LA

VALORISATION : augmenter les taux de recyclage en favorisant le tri à la source, et en encourageant les initiatives locales de valorisation.

5. RENFORCEMENT DE LA

SENSIBILISATION : développer des campagnes de sensibilisation ciblées pour informer et éduquer la population sur les enjeux environnementaux liés à la gestion des déchets et encourager

l'adoption de comportements responsables.

La définition de ces objectifs vise à aligner le pôle déchets sur une trajectoire cohérente avec notamment les nouvelles réalités du service de collecte harmonisé sur l'ensemble du territoire.

Dans cette optique, la collectivité a mis en place la matrice des coûts 2022 validée par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie. Cette matrice, qui se présente comme un cadre structuré de présentation des coûts du service public de gestion des déchets, s'appuie sur des données



Rapport d'activité compétence déchets

HORIZON
100% ...TRI

comptables solides et sera reconstruite sur les années à venir. Cette démarche vise à offrir une visibilité claire et détaillée sur les dépenses engagées dans la gestion des déchets, renforçant ainsi la confiance du public et des parties prenantes. La transparence instaurée par la matrice des coûts contribue non seulement à informer de manière exhaustive sur les aspects financiers du service, mais elle facilite

également la prise de décisions éclairées en matière de développement durable et d'optimisation des ressources.

De plus, le Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés est également un outil permettant de communication essentielle, car accessible au plus grand nombre. Ce rapport permet à la

communauté, aux parties prenantes et au public en général de comprendre et d'évaluer l'efficacité du service de gestion des déchets. Il permet de favoriser l'engagement citoyen, encourager la participation informée, et contribue à renforcer la confiance du public dans la gestion des déchets au sein de la collectivité.

LES ACTIVITÉS DU PÔLE DÉCHETS SONT LES SUIVANTES :



Gestion

*Financière
Suivi
administratif
Redevance
Spéciale*



Communication & projets

*Matrice des coûts
Sensibilisation*



Collecte déchets ménagers et assimilés

*Point de regroupement
Porte à Porte*



Déchetterie & Pré-collecte

*Gestion des sites de
collecte
Maintenance,
livraison & entretien
+ création dalles*



Transport déchets ménagers et assimilés

*Vers les filières de
reprise adaptées
+ location bennes*



Atelier Ferronnerie

*Création &
maintenance
(déchetterie -
garde-corps, caches
conteneurs, etc.)*



Rapport d'activité compétence déchets

HORIZON
100% ...**TRI**

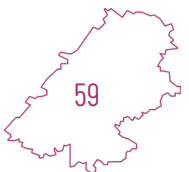
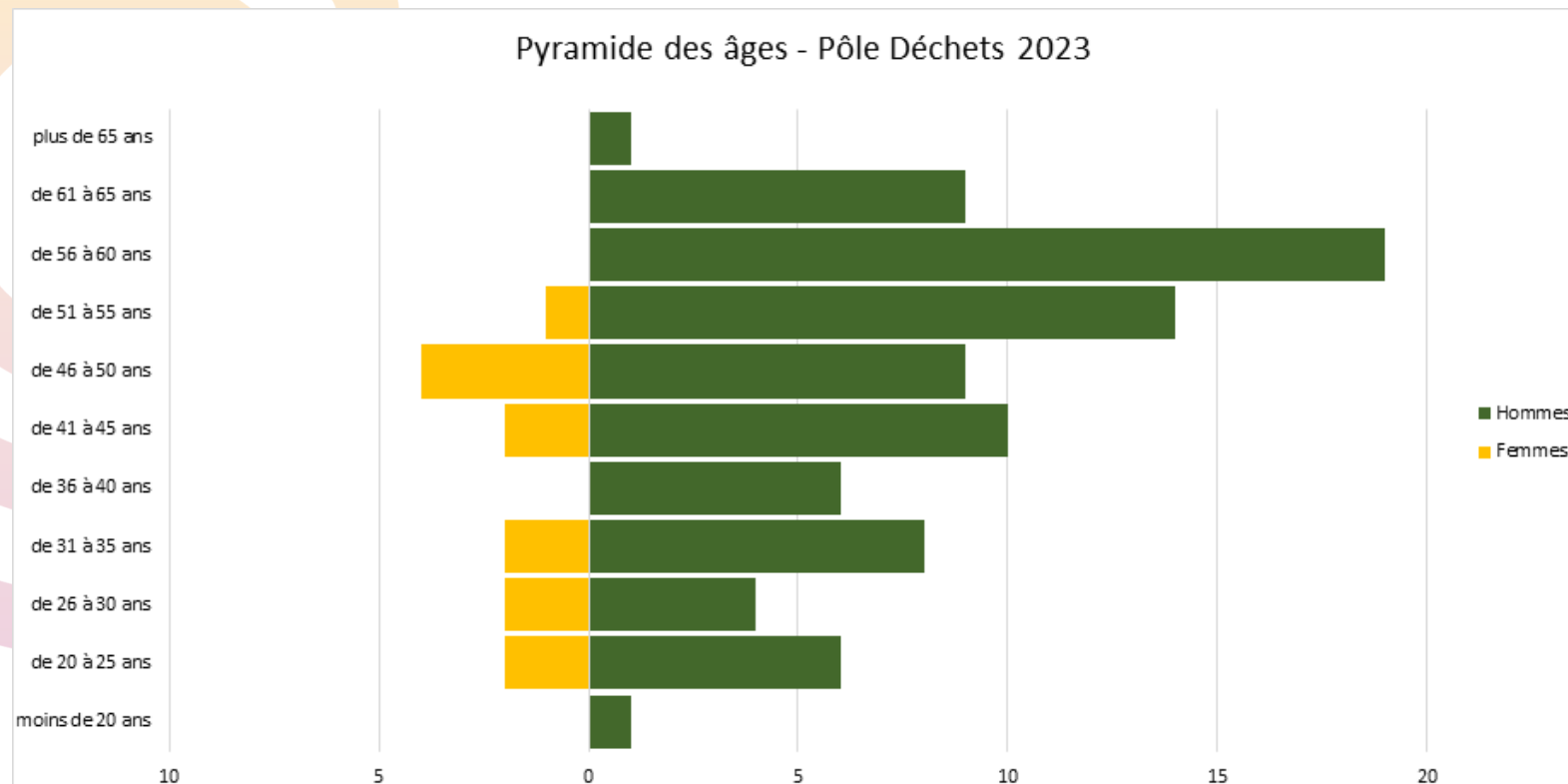
Une augmentation des moyens humains s'est avérée indispensable pour donner suite à la reprise de la compétence collecte en 2023. Alors qu'en 2022, l'effectif comptait 22 équivalents temps plein (ETP), ce chiffre est passé à 91 ETP en 2023. Cette hausse des effectifs reflète

l'adaptation nécessaire pour assurer un service de collecte efficace et répondre aux nouveaux besoins liés à cette compétence.

91
ETP

12
femmes

87
Hommes





Rapport d'activité compétence déchets

HORIZON
100% ...TRI

UNE HARMONISATION DES COLLECTES SUR LE SECTEUR DES COTEAUX : EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Des points de regroupement pour la collecte des ordures ménagères résiduelles, accessibles 24 h / 24 et 7 j / 7, ont été progressivement mis en place, avec une finalisation en 2023 dans le secteur des Coteaux du territoire, qui regroupe 66 communes et compte 14 024 habitants.



Point de regroupement
commune Castéra-Vignoles

OBJECTIFS



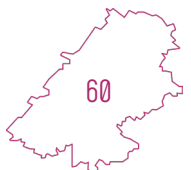
Encourager l'ensemble des habitants à adopter les gestes de tri pour limiter les impacts environnementaux et financiers liés à l'enfouissement



Maîtriser les coûts de gestion des déchets
afin de limiter
l'augmentation de la taxe
d'enlèvement des ordures
ménagères (TEOM)



Répondre aux exigences réglementaires de réduction et de valorisation des déchets





Rapport d'activité compétence déchets

HORIZON
100% ...TRI

HARMONISATION, OPTIMISATION ET PREVENTION SUITE REPRISE COMPETENCE : SERVICE COLLECTE

- Réflexion sur la suppression de la collecte des biodéchets auprès des professionnels et administrations sur une partie de territoire à la suite de la reprise de la compétence collecte.

En considérant que ; par dérogation, les collectivités territoriales peuvent assurer la collecte et le traitement de biodéchets collectés séparément, au sens du code de l'environnement, et dont le producteur n'est pas un ménage. Cette dérogation n'est possible que pendant une durée maximale de cinq ans à compter de la publication de la LOI n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire – article 108. Proposition et adoption de l'abandon de collecte en porte à porte des biodéchets auprès des bénéficiaires en cours d'année 2024. Une communication dédiée a été mise en place auprès des adhérents, et le service les a accompagnés dans la transition et la continuité de cette prestation.

- Suppression de la collecte en porte-à-porte des ordures ménagères résiduelles (OMR) et des déchets recyclables dans le centre-ville d'une commune, où la compétence est exercée depuis le 1^{er} janvier 2023
Pas d'investissement nécessaire - accès aux colonnes enterrées déjà en place, collecte par les grutiers du service transport

- Suppression du service de collecte des ordures ménagères résiduelles en porte-à-porte, avec une fréquence de deux fois par semaine
 - Réalisation de suivis de collecte avec obtention d'indicateurs sur le taux moyen d'utilisation du service dans sa totalité et de la qualité du flux présenté
 - Rencontre élus locaux des 3 communes dont le service de collecte intervient deux fois par semaine pour la collecte des OMR issus des ménages, décision de réduire à un service de collecte à raison d'un relevé par semaine
 - Communication en boîte aux lettres en fin d'année, relatif à l'information des administrés sur l'évolution du service dès 2024 (*joint un mémo-tri + guide du compostage*)





Rapport d'activité compétence déchets

HORIZON
100% ...TRI

LE TRI A LA SOURCE DES BIODÉCHETS : UNE NOUVELLE OBLIGATION

À compter du 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers. Le rôle des collectivités repose sur la mise en place de solutions à destination des citoyens, et rappelle aux professionnels leurs obligations.

Ainsi, une étude sur la mise en place de solutions a été menée pour un déploiement opérationnel à compter de 2024. Deux agents du Pôle Déchets ont suivi la formation "Animateur en Compostage", dispensée par le Réseau Compost Citoyen d'Occitanie, organisme auquel la collectivité a adhéré en 2023.

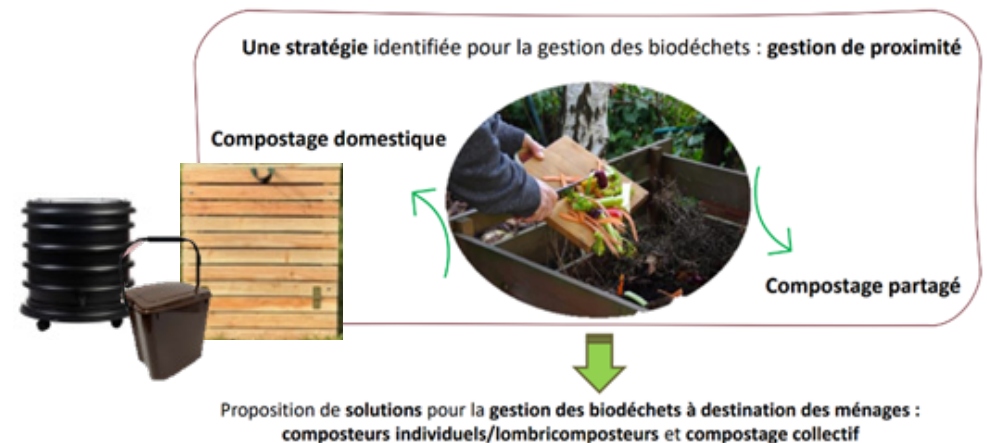
DECHETTERIES : DES NOUVEAUTES

Évolution des consignes de tri

- Déchets d'éléments d'ameublement ; extension de collecte des "couettes et oreillers" et extension du périmètre de collecte aux articles de décoration textile sur l'ensemble des déchetteries de la collectivité.
- Délibération sur le déploiement de la mise en place de nouvelles filières à responsabilité élargie des producteurs pour un déploiement opérationnel en 2024 ; articles de bricolage et de jardinage dont les thermiques, jeux et jouets.

Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

L'article L. 541-1-1 du code de l'environnement définit les biodéchets comme : « Les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires. ».





Rapport d'activité compétence déchets

HORIZON
100% ...**TRI**

NOUVEAU SERVICE :

COLLECTE ANNUELLE DES ENCOMBRANTS DITS « VOLUMINEUX » & FRIGIDAIRES ET CONGELATEURS

La prestation est **gratuite**, sous forme d'une **campagne annuelle et réservée aux particuliers inscrits dans les communes adhérentes** à la collectivité.



DÉCHETS ACCEPTÉS

- les gros appareils ménagers non réparables,
- les meubles usagés,
- les menuiseries usagées non vitrées volumineuses,
- tous les gros objets non réutilisables présents chez les particuliers.



DÉCHETS REFUSÉS

- Les petits objets pouvant contenir **SÉPARÉMENT** dans une voiture,
- Les télévisions et écrans divers (*d'ordinateurs, minitel...*),
- Les pneumatiques,
- Les gravats et déblais (*tuiles, briques, parpaing...*),
- Les cartons,
- Les déchets dangereux, etc.

		Secteurs					TOTAL
		Aurignac	Boulogne-sur-Gesse	Saint-Gaudens	L'Isle-en-Dodon	Montréjeau	
NB COMMUNES	Par secteur	19	23	21	24	17	104
	Avec inscrits à collecter	6	11	15	16	12	60
	Sans inscrits	13	12	6	8	5	44
NB USAGERS	Inscrits au TOTAL (= POINTS A COLLECTER)	14	19	42	50	37	162

Moyens humains et matériels (sur la période) :

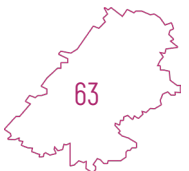
Collecte encombrants :

- 1 polybenne grue (PL)
- un chauffeur + un accompagnant
- 5 jours



Collecte encombrants et frigidaires/congérateurs :

- 1 polybenne 3,5t
- 1 camion avec hayon ou VL + remorque
- 2 agents
- 4 jours





Rapport d'activité compétence déchets

HORIZON
100% ...TRI

PREVENTION ET SENSIBILISATION :

DES ACTIONS POUR REDUIRE ET TRIER PLUS LES DECHETS

- **Création d'un film avec le service communication interne à la collectivité sur le parcours des déchets**
- **Intervention en milieu scolaire et lors de manifestations locales**

Les campagnes de sensibilisation représentent un pilier fondamental de la stratégie de la collectivité visant à informer et mobiliser la communauté. À travers une présence active lors d'événements divers tels que les marchés et les salons, la collectivité vise à atteindre un large public. Les nouveaux stickers créés lors de l'extension des consignes de tri pour les containers de tri et de regroupement

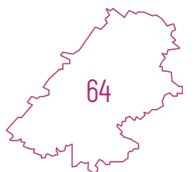
à ordures ménagères ont été apposés fin 2022 et début 2023. Ce sont les 1^{ers} vecteurs de communication efficaces pour informer au plus près l'ensemble de la population.

En 2023, huit stands ont été organisés pour aborder des thèmes tels que le tri, le compostage et le recyclage des piles. Ces stands comprenaient des expositions, des distributions de supports d'information et de jeux, ainsi que des ateliers pédagogiques.

- **Présentation de :**
 - la collecte
 - du tri
 - des informations sur le recyclage
- **Indicateur sur l'année 2023**



- **Mise en ligne sur les réseaux sociaux et le site internet**
- **Future projection auprès des scolaires lors d'animations sur le tri et au cinéma communautaire de Boulogne-sur-Gesse**





Rapport d'activité compétence déchets

HORIZON
100% ...**TRI**

• Participation des élus et citoyens aux Actions Éducatives

Dans le cadre de l'engagement de la Communauté de Communes envers l'éducation, il a été mis en œuvre des actions concrètes, notamment la programmation de 2 visites des sites de traitement en collaboration avec le SYSTOM des Pyrénées, gestionnaire du centre d'enfouissement de Lieoux (31) et du centre de tri de Villeneuve de Rivière (31).

Ces visites, spécialement organisées pendant la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (du 18 au 26 novembre 2023), offrent aux citoyens l'opportunité unique de comprendre de manière approfondie le processus de gestion des déchets, renforçant ainsi leur engagement en faveur de la durabilité environnementale.

20 citoyens et 10 élus locaux ont participé à cette journée, plaçant ainsi tous les acteurs au cœur du sujet.

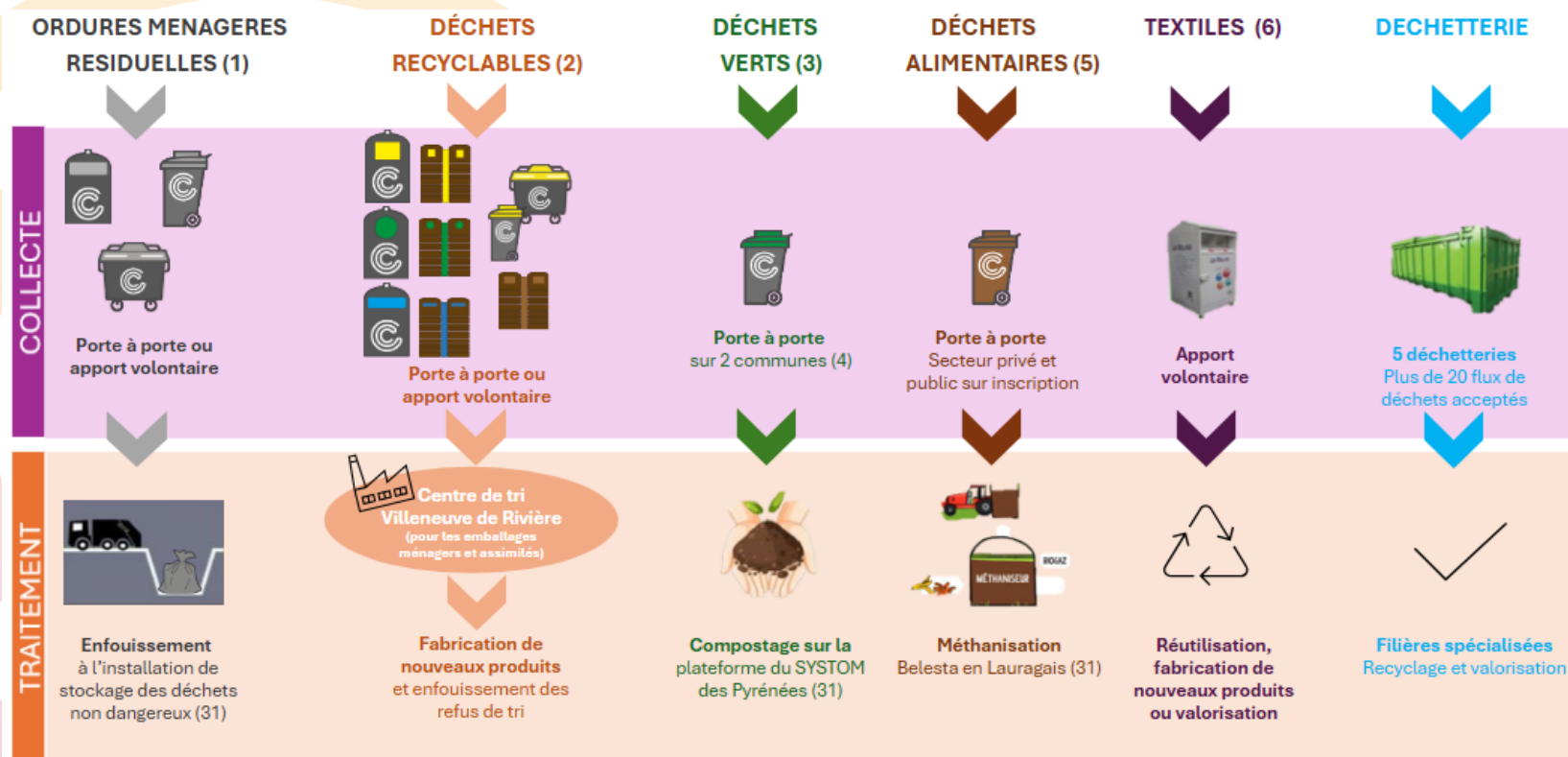
participation	20 Citoyens	10 Elus
---------------	----------------	------------





5. Organisation générale de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés

CIRCUIT DES DECHETS



1. Les ordures ménagères résiduelles (OMR) représentent la fraction des déchets domestiques et assimilés qui ne peuvent pas être recyclés ni valorisés.
2. Depuis le 1er janvier 2023, les déchets recyclables incluent tous les emballages en plastique, métal et carton, ainsi que les emballages en verre et tous les papiers.

3. Les déchets verts proviennent de résidus végétaux issus des activités de jardinage des particuliers, tels que les feuilles mortes, les fleurs fanées, les tailles de haies, les mauvaises herbes et les tontes de pelouse.
4. La collecte des déchets verts en porte-à-porte concerne uniquement les particuliers résidant dans les communes de Montréjeau et Saint-Gaudens (sous certaines conditions).
5. La collecte des biodéchets en porte-à-porte concerne uniquement les établissements privés et publics sur inscription sur le secteur Plaine
6. Tous les vêtements, le linge de maison propres et secs, placés dans un sac fermé, ainsi que les chaussures liées par paire, sont valorisés, même s'ils sont usés ou troués.



Rapport d'activité compétence déchets

HORIZON
100% ...**TRI**

ZOOM

EXTENSION DU SERVICE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

À la suite de la reprise de la compétence collecte, le service de gestion des déchets ménagers et assimilés a étendu son champ d'action, passant de la gestion de 66 communes à 104 communes. Ce changement a entraîné un passage de 2 à 9 tournées journalières.

9 camions bennes assurent donc quotidiennement 45 tournées hebdomadaires permettant de collecter les déchets déposés par les usagers dans les bacs roulants

- Collectifs sur les secteurs Coteaux (*Cantons Aurignac, Boulogne-sur-Gesse et L'Isle-en-Dodon*)
- Individuels ou collectifs sur les secteurs Plaine (*Cantons de Saint-Gaudens et Montréjeau*).

Le service inclut désormais :

- La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR), en porte-à-porte et en apport volontaire pour les logements collectifs
- La collecte des déchets recyclables, en porte-à-porte et en apport volontaire pour certains habitants de Saint-Gaudens et Montréjeau
- La collecte des cartons pour les

- professionnels, en porte-à-porte
- La collecte des déchets verts pour les particuliers à Montréjeau et Saint-Gaudens, sur inscription
- La collecte des déchets alimentaires des professionnels, en porte-à-porte
- Le lavage des bacs collectifs

Les fréquences de collecte sont adaptées selon le type d'habitat et les besoins, en tenant compte de plusieurs facteurs tels que la densité de population, la nature des déchets produits, et la diversité des activités et services présents.

COLLECTE MIXTE :

Le service de transport de la collectivité soutient le service de collecte des ordures ménagères en benne à ordures ménagères en utilisant une grue pour gérer les colonnes enterrées et aériennes. Selon leur secteur d'habitation, les usagers peuvent déposer leurs emballages et papiers dans différents contenants, tels que les colonnes aériennes ou enterrées jaunes, bleues et vertes, ainsi que dans les bacs jaunes.

Ce service comprend donc :

- la collecte des ordures ménagères

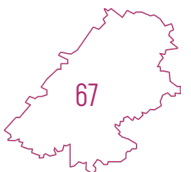
résiduelles (OMR) sur apport volontaire (*colonnes enterrées*).

- la collecte des déchets recyclables, incluant le verre, les emballages ménagers en plastique, ainsi que le carton et le papier (*colonnes enterrées et aériennes*).
- la collecte des cartons des professionnels sur apport volontaire (*bornes*).
- et la collecte annuelle des encombrants en porte-à-porte, sur inscription.

Pour cela, 2 camions-grue assurent 19 tournées afin de collecter les déchets déposés par les usagers dans les points-tri et colonnes enterrées.

Les tournées sont distinctes selon le secteur et le type de déchets, compte tenu des différents exutoires ; et organisées selon différentes fréquences. Après la collecte, les flux sont transportés par le service vers les sites de reprise appropriés :

Flux	Contenant	Lieu de vidage et 1 ^{er} traitement		Destination finale
Emballages	Colonnes et bacs jaunes	Centre de tri d'emballages ménagers de Villeneuve-de-Rivière	Alvéole à emballages puis triés sur la chaîne de tri	Usine de recyclage par matériaux trié
Papiers / cartons	Colonnes bleues		Alvéole dédiée puis tri sommaire et chargement en vrac	Papeterie
Cartons déchetterie	Bennes de déchetterie		Alvéole dédiée et conditionnement en balles pour chargement	Usine de recyclage
Verre	Colonnes vertes	Services techniques de la collectivité	Bennes de collecte stockées	Verrerie d'Albi





Rapport d'activité compétence déchets

HORIZON
100% ...**TRI**

AUTRE SERVICE

LOCATION DE BENNE (PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS)

La Communauté de communes Cœur & Coteaux Comminges assure également un service de location de bennes auprès des particuliers et des professionnels.

Des caissons métalliques de 7, 15 ou 30 m³ sont mis à disposition sur les chantiers du territoire pour :

- les encombrants, végétaux, déchets industriels banals (*DIB des professionnels*), cartons, papiers d'archives, la ferraille, le bois (*palettes, cagettes, menuiseries...*), etc.



242 colonnes verre

22

enterrées

220

aériennes

210 colonnes emballages

34

enterrées

176

aériennes

173 colonnes papier/carton

8

enterrées

165

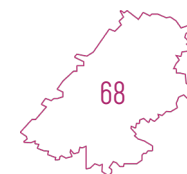
aériennes

33

colonnes
ordures ménagères
enterrées

9

colonnes
cartons aériennes

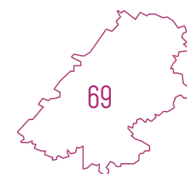
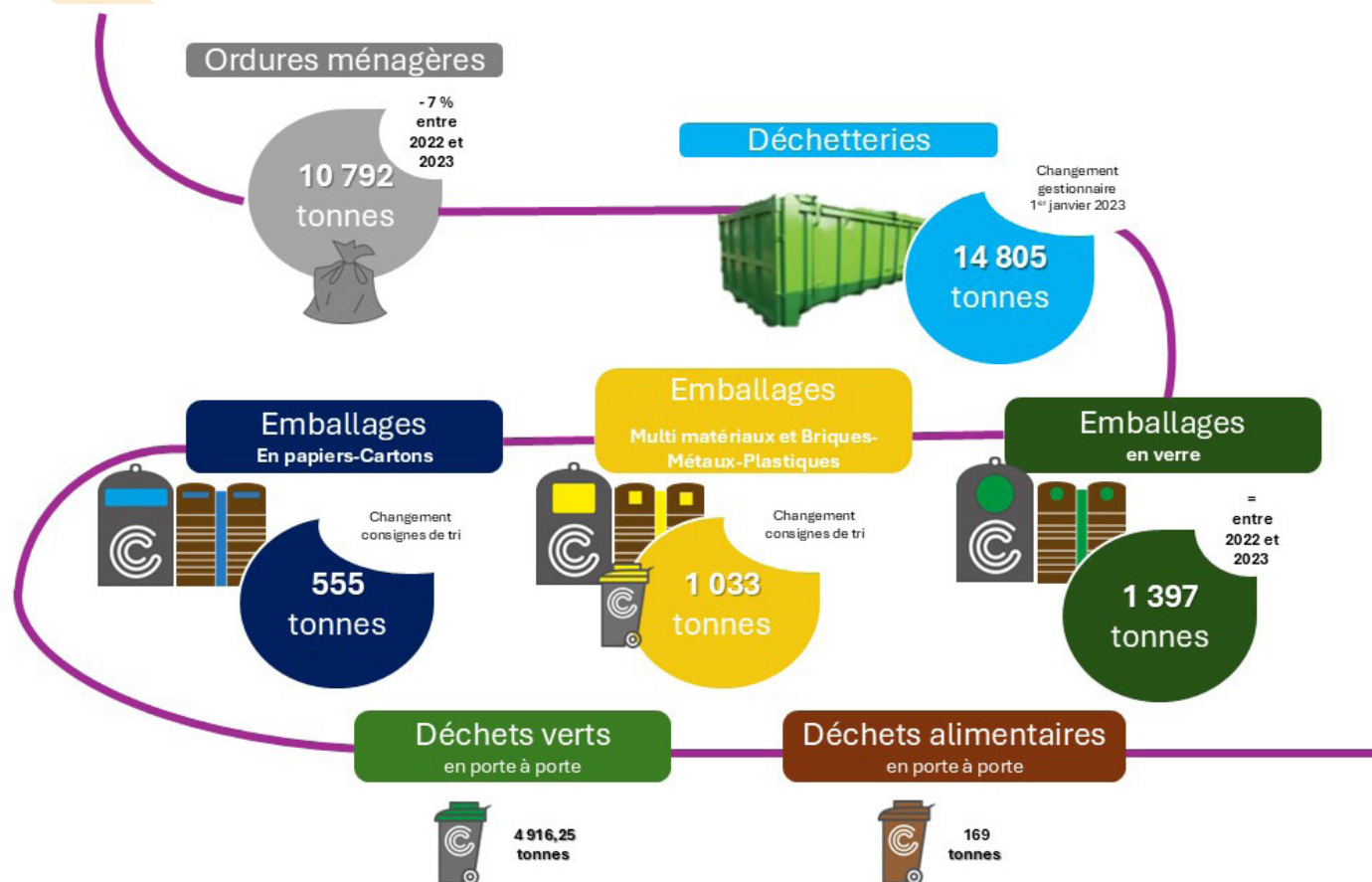




6. Les chiffres clés

Afin de faciliter la comparaison de l'évolution des tonnages sur l'ensemble du territoire avant le transfert de la compétence, les tonnages collectés entre 2022 et 2023 sur l'ensemble du territoire (*données connues*) ont été analysés ci-après.

De plus, le déploiement de l'extension des consignes de tri au 1^{er} janvier 2023, selon un schéma différenciant les matériaux fibreux et non fibreux, avec l'inclusion des emballages en carton dans les consignes de tri des papiers, rend difficile la comparaison des données en amont.



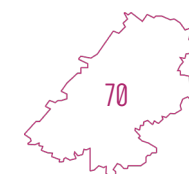


Rapport d'activité compétence déchets



TONNAGES COLLECTÉS SUR 3 ANS (Populations de références : 2021 = 14 024 hab. et 2022 = 13 979 hab. / 2023 = 44 192 hab.)

Tonnes		OMR	Emballages ménagers <i>hors papier et verre collectés séparément</i>	Papier	Verre	Total déchets ménagers et assimilés
Années						
2021	Coteaux	3 141,77	189,40	216,43	548,64	4 096,24
	Plaine	8 787,00	822,10	294,24	838,04	10 741,38
2022	Coteaux	3 043,36	196,14	199,06	544,26	3 982,82
	Plaine	8 582,45	809,24	230	848,58	10 470,27
REPRISE DE LA COMPETENCE COLLECTE SUR LA TOTALITE DU TERRITOIRE ET DEPLOIEMENT EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI (<i>schéma de collecte en fibreux / non fibreux</i>)		OMR	Emballages ménagers Multi matériaux et Briques- Métaux-Plastiques	Papiers-Cartons	Verre	Total déchets ménagers et assimilés
2023		10 792	1033	555	1397	13 777
Évolution des tonnages collectés entre 2022 et 2023		- 7 %	Néant (nouvelles consignes de tri)	Néant (nouvelles consignes de tri)	0 %	- 5 %





Rapport d'activité compétence déchets



KG PAR HABITANT COLLECTÉS SUR 3 ANS

Années	Tonnes	OMR	Emballages ménagers <i>hors papier et verre collectés séparément</i>	Papier	Verre	Total déchets ménagers et assimilés
2021		224	13	15	39	291
2022		218	14	14	39	285
REPRISE DE LA COMPETENCE COLLECTE SUR LA TOTALITE DU TERRITOIRE ET DEPLOIEMENT EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI (<i>schéma de collecte en fibreux / non fibreux</i>)		OMR	Emballages ménagers	Papier	Verre	Total déchets ménagers et assimilés
2023		244	36		32	312
Évolution des kg/hab. collectés entre 2022 et 2023		+ 26 kg/hab.	Néant <i>(nouvelles consignes de tri)</i>		- 7 kg/hab.	+ 27 kg/hab.

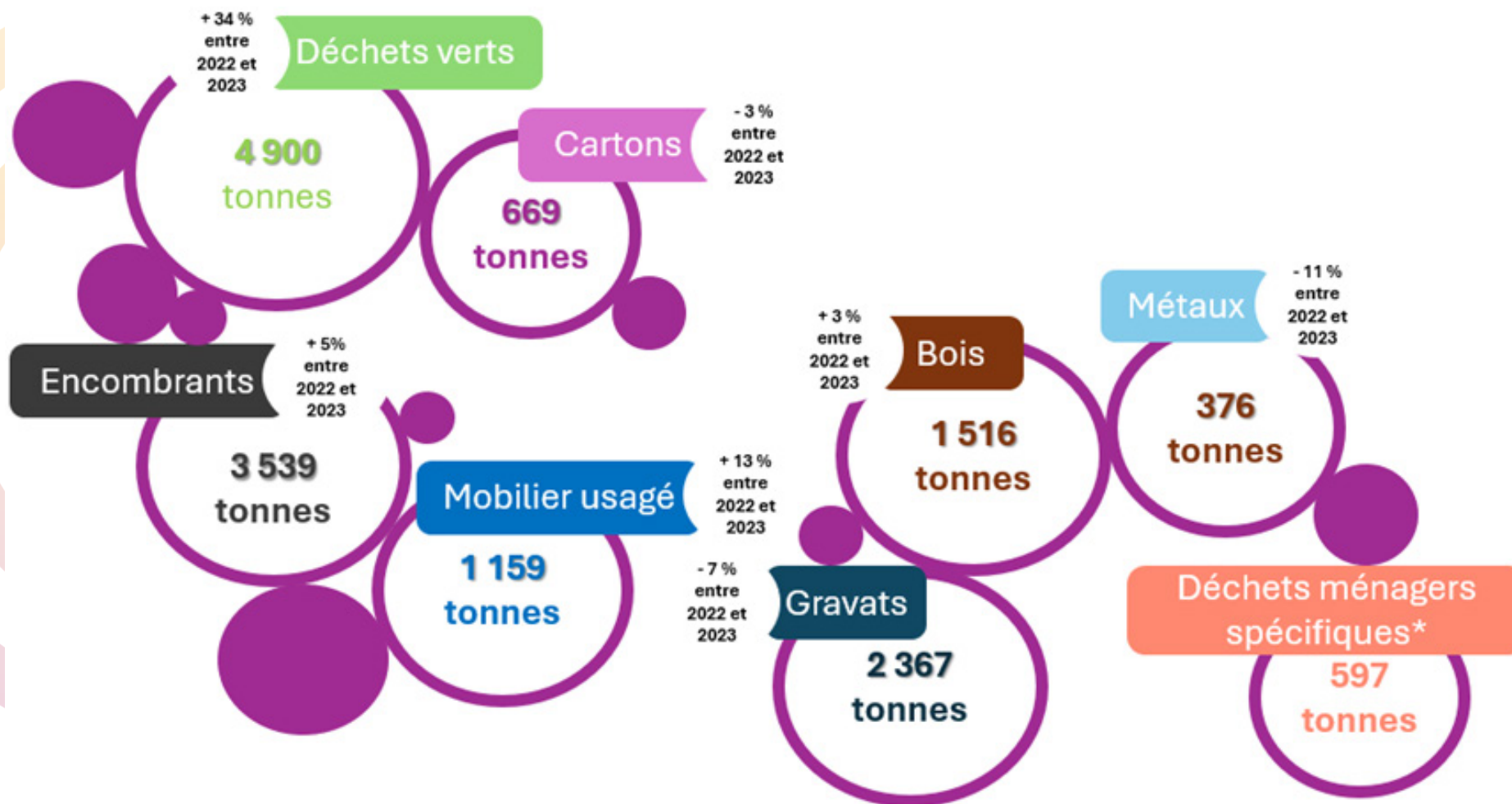




Rapport d'activité compétence déchets

HORIZON
100% ...**TRI**

LES DÉCHETS APPORTÉS EN DECHETTERIE



* Les déchets ménagers spécifiques regroupent les déchets dangereux, les équipements électriques et électroniques, les huiles de vidange et alimentaires, les pneus et batteries



7. Les faits marquants en 2023

DE NOUVELLES CONSIGNES DE TRI : UN PREMIER BILAN POSITIF

Par ailleurs, la collectivité a mis en œuvre un schéma de collecte distinct, séparant les déchets en deux

catégories : les “ fibreux ” (papiers, cartons, journaux) et les «non-fibreux» (emballages plastiques, métaux, et autres matériaux recyclables).

Cette organisation optimise le tri à la source et facilite le traitement des déchets en aval.

Grâce à cette simplification, le tri des emballages a été renforcé, tout en réduisant de 7 % le tonnage des ordures ménagères résiduelles collectées.





Rapport d'activité compétence déchets

HORIZON
100% ...TRI

CAMPAGNE DE COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES

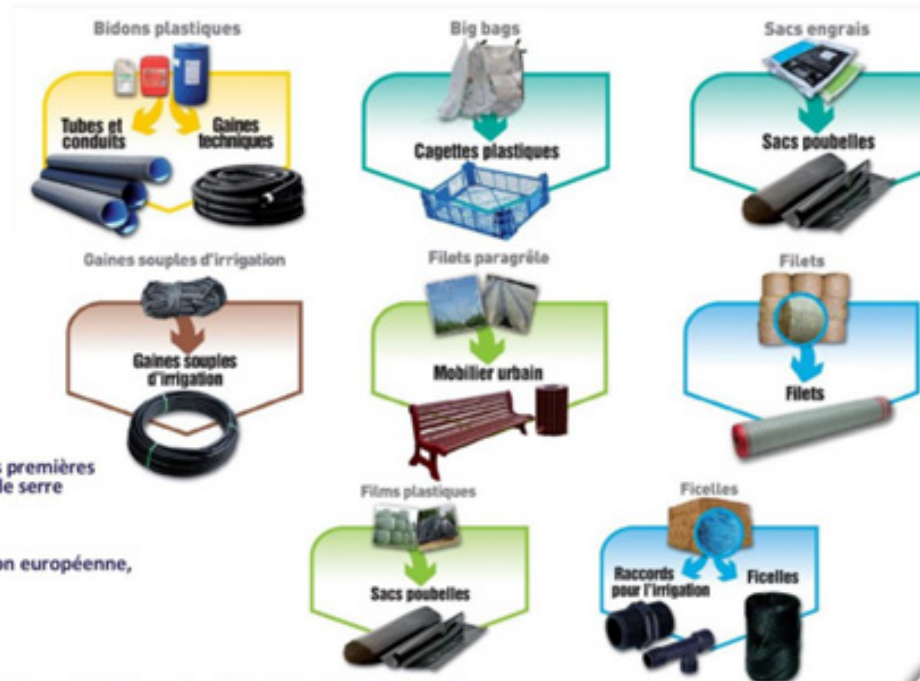
Couverture de l'ensemble du territoire lors de la campagne de juin et couverture partielle lors de la campagne de novembre.

Recyclage plastiques agricoles

Le tri et la collecte des déchets plastiques agricoles pour une agriculture durable et respectueuse de l'environnement

Avantages

- ⇒ Limitation des :
 - importations de matières premières
 - émissions de gaz à effet de serre
- ⇒ Économies d'énergie
- ⇒ Intégralités recyclés dans l'Union européenne, dont 57 % en France.



Filière A.D.I. VALOR (Agriculteurs, Distributeurs, Industriels pour la valorisation des déchets agricoles)

Communauté de Communes Cœur & Coteaux du Comminges | 4 rue de la République | BP 78205 | 31806 Saint-Gaudens Cedex | Tel. 05 61 89 21 42 | coeurcoteaux-comminges.fr

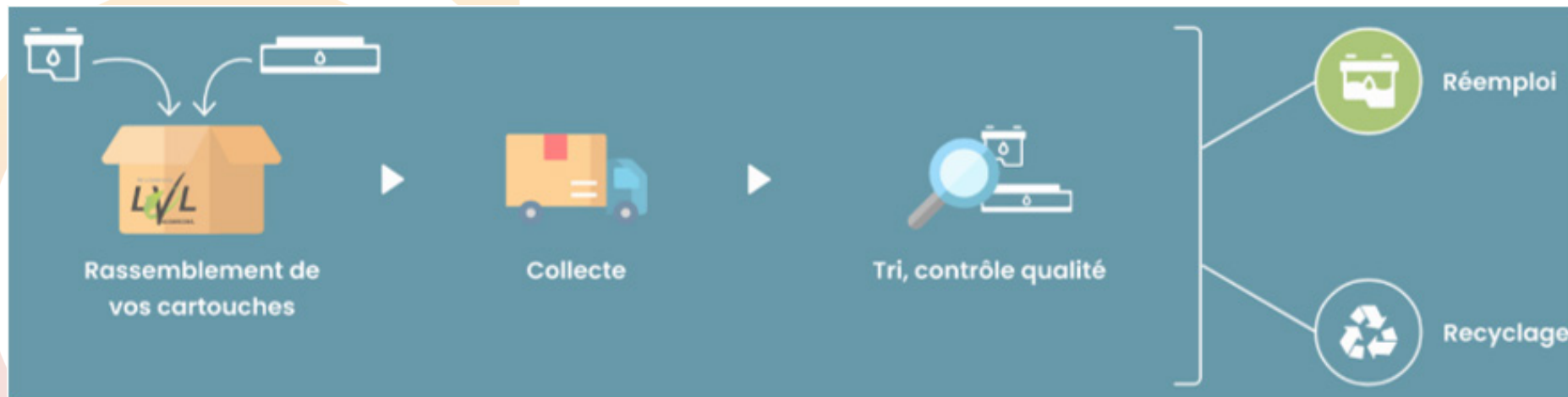




Rapport d'activité compétence déchets

HORIZON
100% ...**TRI**

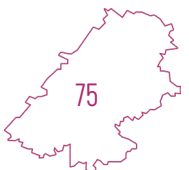
HARMONISATION REPRENEUR SUR L'ENSEMBLE DES DECHETTERIES
CARTOUCHES ENCRE



1 cartouche réutilisable = 1 don

Chaque cartouche compte !

ASSOCIATION CARITATIVE
enfance & partage
L'enfance est belle mais fragile... Protégeons-là !
1€ HT toutes les 15 cartouches d'imprimante





Rapport d'activité compétence déchets

HORIZON
100% ...**TRI**

TRAVAUX DECHETTERIE BLAJAN

MISE AUX NORMES

Démarrage des travaux de réhabilitation d'un local de stockage au niveau de la déchetterie de Blajan à la suite d'un incendie survenu en 2021.



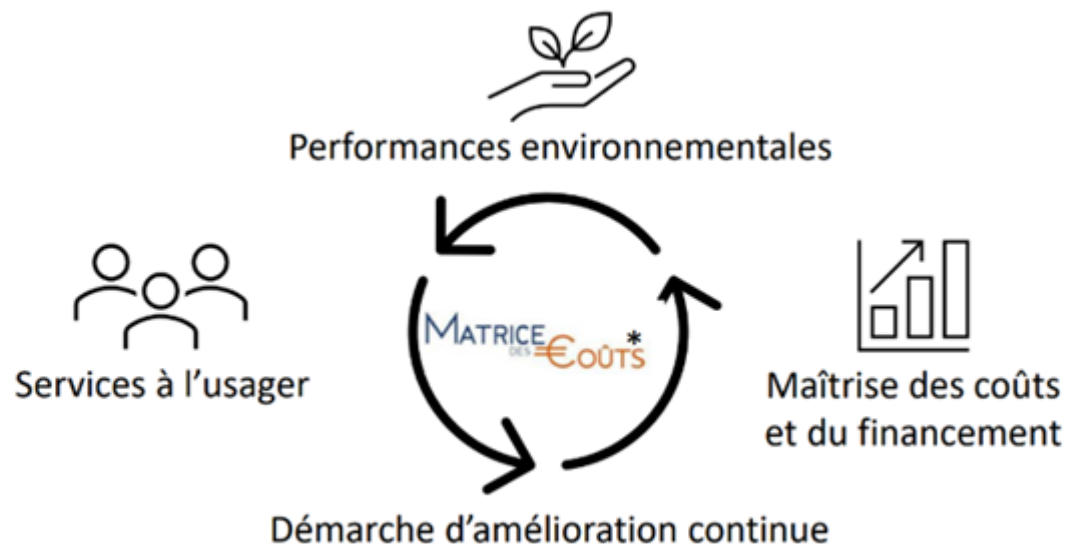


Rapport d'activité compétence déchets

HORIZON
100% ...TRI

NOUVEAUTÉ – ÉLABORATION MATRICE DES COUTS (N-1) : CONNAÎTRE LES COUTS DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DECHETS

- Méthode co-construite pour et par les collectivités
- **Cadre de référence** commun, qui garantit la fiabilité et permet de se comparer au niveau régional voire national
- Outil **personnalisé** :
 - Étapes techniques et flux adaptés à l'organisation de chaque collectivité
- La matrice des coûts :
 - Intègre les investissements et les fonctionnements pour connaître le coût global
 - Donne une **vision précise des coûts** par étape technique et par flux
 - Permet d'**orienter les décisions stratégiques** en matière de gestion des déchets pour assurer une utilisation efficace et durable des ressources allouées



*les données de la matrice diffèrent du compte administratif (retraitements extra-comptables)





8. Redevance spéciale

Depuis 2023, la collectivité a mis en place le financement de son service via la redevance spéciale pour les déchets qualifiés “ d’assimilés ”, c’est-à-dire ceux qui ne sont pas issus des ménages mais qui partagent des caractéristiques similaires, sont collectés de la même façon que les déchets ménagers.

LA REDEVANCE SPÉCIALE

Qu’est-ce que c’est ?

La Communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges a instauré depuis 2023, la Redevance Spéciale qui couvre les coûts réels annuels la collecte et du traitement des déchets, non pris en charge par la TEOM.

Elle s’applique à tous les producteurs non ménagers (*exemples : entreprises, commerçants, artisans, etc.*) implantés sur le territoire de la collectivité qui

décide de recourir au service public de collecte des déchets assurés par la collectivité, pour l’élimination de leurs déchets d’activités assimilés aux ordures ménagères et qui produisent un volume hebdomadaire égal ou supérieur à 1320 litres.

Mais aussi aux établissements publics, administrations et autres activités exonérées de Taxe d’Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) implantés sur le territoire, dès le premier litre produit.



263
sites



462 043,32€

Le montant de la redevance spéciale est **calculé selon la formule suivante** :

Montant RS =

$$\begin{aligned} & (Volume\ hebdo\ OM \times prix\ au\ litre\ OM \times Activité) \\ & + (Volume\ hebdo\ CS \times prix\ au\ litre\ CS \times Activité) \\ & + (Volume\ hebdo\ Bio \times prix\ au\ litre\ Bio \times Activité) \\ & - TEOM\ n-1 \end{aligned}$$

- Volume hebdo OM : Volume de bacs pour les Ordures ménagères en place multiplié par la fréquence de collecte hebdomadaire
- Volume hebdo CS : Volume de bacs pour la collecte sélective en place multiplié par la fréquence de collecte hebdomadaire
- Volume hebdo Bio : Volume de bacs pour la collecte Biodéchets en place multiplié par la fréquence de collecte hebdomadaire
- Activité : Nombre de semaines pendant lesquelles le service de collecte est assuré par la Communauté de Communes auprès du producteur
- TEOM n-1 : Montant de la TEOM payée par le producteur l’année précédente à l’année de facturation



9. Indicateurs financiers

LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)

Le conseil communautaire avait décidé en date du 29 septembre 2022 :

- D'instituer et de percevoir la TEOM sur l'ensemble du territoire
- D'appliquer un taux d'imposition unique de TEOM sur chacun des 2 secteurs (*coteaux et plaine*) compte tenu du service rendu
- D'appliquer un taux d'imposition unique de TEOM sur le secteur " coteaux " dès 2023
- D'harmoniser les taux d'imposition de TEOM sur le secteur " plaine " en 4 ans selon la même méthode de quelle utilisée pour harmoniser les taux d'imposition de CFE sur le territoire communautaire.
- De plafonner les valeurs locatives des locaux à usage d'habitation à 3 fois la valeur locative moyenne communale sur l'ensemble du territoire communautaire

DÉPENSES 2023

Le montant annuel des charges de prévention et de gestion des déchets comprend l'ensemble des dépenses directes fonctionnelles et techniques : les dépenses en personnel, les frais de structure (*frais de gestion, administratifs*), de collecte, de tri et d'élimination des déchets, etc.

En 2023, 7 024 058 € de charges liées à l'activité déchets.

En 2023, 95 % des dépenses sont des charges techniques, elles comprennent les différentes étapes nécessaires pour collecter, traiter et éliminer les déchets de manière appropriée.

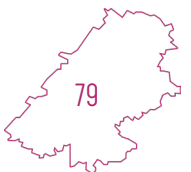
En 2023

5 707 585 €

Produit de la Taxe
d'Enlèvement des
Ordures Ménagères

7 024 058 €
de charges

95 %
de charges
techniques



			Flux de déchets													TOTAL
			Ordures ménagères résiduelle, ventilation par mode de collecte		Emballages verre	papiers et emballages hors verre ventilation par flux de déchets			Déchets en déchetterie	Biodéchets en ménages	Déchets verts	Déchets des professionnels			Autres services	
						Multimatériaux	Cartons - papiers	Briques - métaux - plastiques				Location de bennes	Biodéchets	Cartons		
Année 2023 Montant en € HT			Porte à porte	Apport volontaire												
CHARGES	Fonctionnelles	Charges de structures	150 099 €	8 497 €	7 099 €	17 123 €	7 524 €	18 634 €	85 071 €	2 216 €	197 €	18 140 €	2 522 €	5 170 €	1 326 €	323 618 €
		Communication	17 999 €	1 019 €	851 €	2 053 €	902 €	2 235 €	10 201 €	266 €	24 €	2 175 €	302 €	620 €	159 €	38 806 €
		Totales fonctionnelles	168 098€	9 516 €	7 950 €	19 176 €	8 426 €	20 869 €	95 727 €	2 482 €	221 €	20 315 €	2 824 €	5 790 €	1 485 €	362 424 €
	Techniques	Prévention	22 279 €	1 559 €	- €	- €	- €	- €	9 625 €	343 €	43 €	91 €	- €	- €	114 €	34 054 €
		Pré-collecte	91 590 €	37 479 €	56 057 €	32 339 €	29 269 €	68 138 €	- €	3 210 €	- €	- €	1 999 €	2 757 €	- €	322 838 €
		Collecte	1 613 652 €	40 581 €	37 218 €	147 694 €	50 885 €	128 632 €	544 309 €	32 822 €	2 859 €	- €	34 386 €	97 057 €	11 324 €	2 741 419 €
		Total Collecte et Pré-collecte	1 705 242 €	78 060 €	93 275 €	180 033 €	80 154 €	196 770 €	544 309 €	36 032 €	2 859 €	- €	36 385 €	99 814 €	11 324 €	3 064 257 €
		Transfert / transport	- €	- €	52 852 €	- €	- €	- €	332 163 €	- €	- €	99 592 €	6 651 €	- €	8 642 €	499 900 €
		Traitement des déchets non dangereux	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	257 994 €	- €	- €	4 410 €	262 404 €
		Tri et conditionnement	- €	- €		172 440 €	74 733 €	186 816 €	8 039 €	- €	- €	1 500 €		6 603 €		450 131 €
		Compostage	- €	- €	- €	- €	- €	- €	208 367 €	9 241 €	1 157 €	1 656 €	- €	- €	2 064 €	222 485 €
		Autre valorisation matière ou énergie	- €	- €	- €	- €	- €	- €	90 984 €	- €	- €	10 504 €	8 880 €	- €	- €	110 368 €
		Stockage de déchets non dangereux	1 362 234 €	95 301 €	- €	- €	- €	- €	485 944 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	1 943 479 €
		Traitement des inertes	- €	- €	- €	- €	- €	- €	11 311 €	- €	- €	2 076 €	- €	- €	736 €	14 123 €
		Total Traitement des déchets non dangereux	1 362 234 €	95 301 €	- €	172 440 €	74 733 €	186 816 €	804 645 €	9 241 €	1 157 €	273 730 €	8 880 €	6 603 €	7 210 €	3 002 990 €
		Enlèvement et traitement des déchets dangereux	- €	- €	- €	- €	- €	- €	60 433 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	60 433 €
		Totales techniques	3 089 755 €	174 920 €	146 127 €	352 473 €	154 887 €	383 586 €	1 751 175 €	45 616 €	4 059 €	373 413 €	51 916 €	106 417 €	27 290 €	6 661 634 €
	TOTAL des charges		3 257 853 €	184 436 €	154 077 €	371 649 €	163 313 €	404 455 €	1 846 447 €	48 098 €	4 280 €	393 728 €	54 740 €	112 207 €	28 775 €	7 024 058 €

PRODUITS ET CONTRIBUTIONS 2023

6 617 833 €
de revenus
perçus

dont

5 707 585 €
de TEOM
perçue

		Flux de déchets														TOTAL
		Année 2023 Montant en € HT	Ordures ménagères résiduelle, ventillation par mode de collecte		Emballages verre	papiers et emballages hors verre ventillation par flux de déchets			Déchets en déchetterie	Biodéchets en ménages	Déchets verts	Déchets des professionnels			Autres services	
			Porte à porte	Apport volontaire		Multimaté- riaux	Cartons - papiers	Briques - métaux - plastiques				Location de bennes	Biodéchets	Cartons		
PRODUITS	Industriels	Ventes de matériaux	- €	- €	33 406 €	28 151 €	48 806 €	22 770 €	60 770 €	- €	- €	- €	- €	9 586 €	503 €	203 992 €
		Prestations à des tiers	- €	- €	- €	- €	- €	- €	2 300 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	2 300 €
		TOTAL Industriels	- €	- €	33 406 €	28 151 €	48 806 €	22 770 €	63 070 €	- €	- €	- €	- €	9 586 €	503 €	206 292 €
	Soutiens	Soutiens des éco-organismes	- €	- €	12 820 €	105 272 €	18 976 €	161 112 €	146 670 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	444 850 €
	Aides	Reprises des subventions d'investissement	- €	767 €	560 €	- €	178 €	692 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	2 197 €
		Subventions de fonctionnement	- €	- €	39 €	599 €	324 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	962 €
		Aides à l'emploi	16 661 €	- €	- €	1 801 €	- €	- €	- €	433 €	28 €	- €	334 €	1 042 €	65 €	20 364 €
		TOTAL Aides	16 661 €	767 €	599 €	2 400 €	502 €	692 €	- €	433 €	28 €	- €	334 €	1 042 €	65 €	23 523 €
	TOTAL PRODUITS		16 661 €	767 €	46 825 €	135 823 €	68 284 €	184 574 €	209 740 €	433 €	28 €	- €	334 €	10 628 €	568 €	674 665 €
FISCALITÉ ET FINANCEMENT déchets	Montant de la TVA acquittée		57 327 €	2 710 €	7 962 €	3 339 €	3 656 €	9 392 €	51 787 €	392 €	109 €	7 995 €	1 376 €	2 982 €	737 €	149 764 €
	Financement déchets directs	TEOM	5 707 585 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	5 707 585 €
		Total Redevande spéciale & facturation usagers	415 191 €	- €	- €	41 545 €	- €	- €	3 215 €	- €	- €	394 275 €	11 594 €	1 278 €	43 150 €	910 248 €
		TOTAL financement déchets direct	6 122 776 €	- €	- €	41 545 €	- €	- €	3 215 €	- €	- €	394 275 €	11 594 €	1 278 €	43 150 €	6 617 833 €
	TOTAL financement déchets		6 122 776 €	- €	- €	41 545 €	- €	- €	3 215 €	- €	- €	394 275 €	11 594 €	1 278 €	43 150 €	6 617 833 €

Extrait de la matrice
des coûts 2023



Rapport d'activité compétence déchets

HORIZON
100% ...TRI

COUT AIDÉ DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

143,7 € HT / habitant en 2023

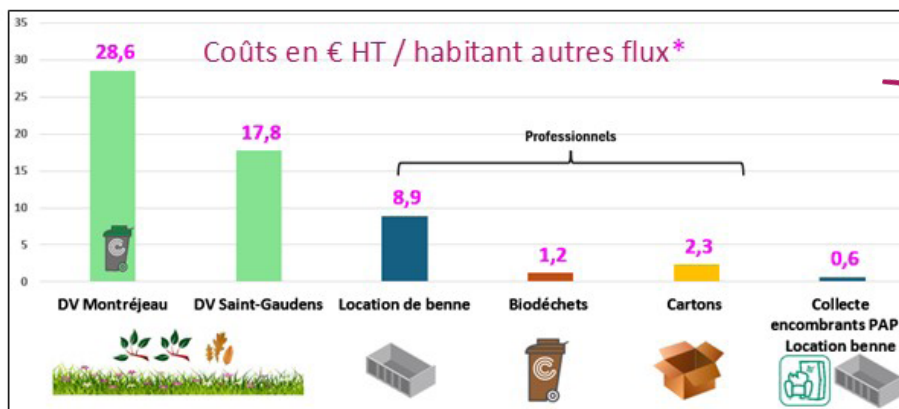
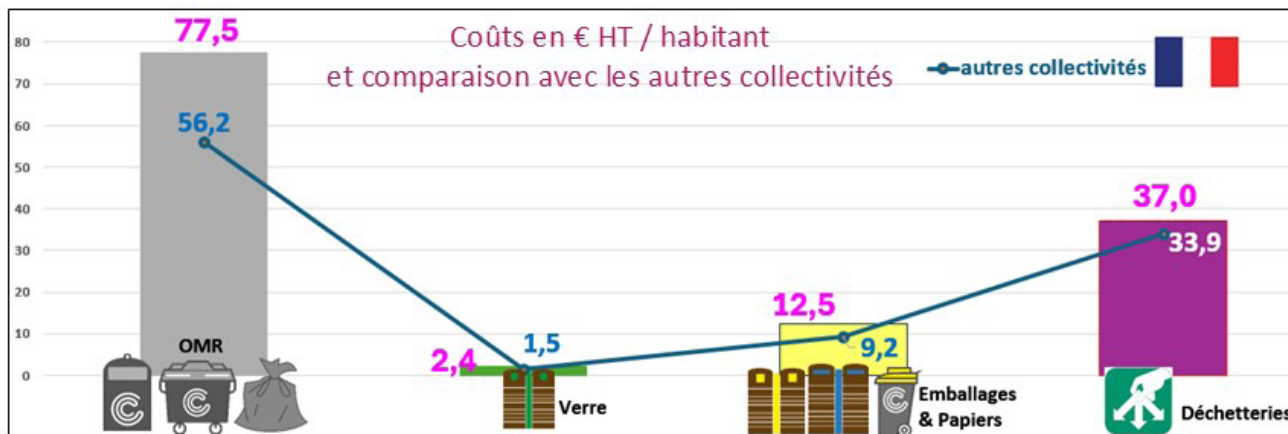
Le coût aidé du service public de gestion des déchets

Qu'est-ce que c'est ?

Il englobe l'ensemble des charges liées au service (*structure, collecte, communication, prévention des déchets, traitement, amortissements, etc.*), après déduction des produits (*ventes de matériaux, d'énergie, contributions des sociétés agréées et autres aides*).

FACTEURS EXPLICATIFS DE COÛTS SUPÉRIEURS AU RÉFÉRENTIEL NATIONAL

Amortissements en cours sur des véhicules de collecte, matériel de pré collecte (*colonnes, containers*) ; coût de traitement des OMR élevé sur l'enfouissement ; service de collecte en porte-à-porte avec une gestion des containers personnalisée ; recettes moindres (*exutoire transitoire pour les emballages recyclables (hors verre)*) – impactant le tarif de reprise et donc des recettes perçues, etc.



IDENTIFICATION DE LEVIERS D'OPTIMISATION, tels que le déploiement de nouvelles filières REP en déchetteries, l'instauration du contrôle d'accès en déchetterie, l'ajustement de la fréquence de collecte de certains flux, ainsi qu'une réflexion sur l'harmonisation du service rendu de manière équitable sur le territoire.

*Données comparatives non disponibles





10. Perspectives 2024

LEVIER D'OPTIMISATION DES SERVICES



COLLECTE

- Déploiement d'actions pour l'harmonisation du service collecte
- Étude d'optimisation des tournées



PRÉVENTION ET COMMUNICATION

- Poursuite des actions
- Mise à disposition d'outils pour les élus et les usagers
- Mise à disposition de matériel pour la gestion des biodéchets et sensibilisation



DÉCHETTERIES

- Déploiement de nouvelle filières REP
- Déploiement du contrôle d'accès
- Poursuite des travaux de mise en conformité de la déchetterie de Blajan
- Poursuite sur l'harmonisation des repreneurs sur l'ensemble des déchetteries

104 communes, 1 territoire

SITES DE BOULOGNE-SUR-GESSE

Bd Jésus Mujica
31350 Boulogne-sur-Gesse
accueil-boulogne@la5c.fr

Maison des services
4, bd Raymond Bergougnan
31350 Boulogne-sur-Gesse
Tél. 05 61 94 74 40
accueil-boulogne@la5c.fr

SITE DE L'ISLE-EN-DODON

18, av. du Commandant
Taillefer
31230 L'Isle-en-Dodon
Tél. 05 62 00 37 51
accueil-lisleendodon@la5c.fr

SITE D'AURIGNAC

Quartier Saint-Joseph
31420 Aurignac
Tél. 05 61 98 73 40
accueil-aurignac@la5c.fr

SITE DE MONTREJEAU

Hôtel de Lassus
6, rue du Barry
31210 Montréjeau
05 61 95 16 15
accueil-montrejeau@la5c.fr

SIÈGE

4, rue de la République
BP 70205
31806 Saint-Gaudens
Tél. 05 61 89 21 42
contact@la5c.fr